

OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

Septembre 2021

NB : L'Observatoire de la Covid-19 a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.

Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.

Pour cette édition :

- Les données sanitaires sont arrêtées à début septembre 2021 ;
- Les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à août 2021 ;
- Les données relatives à l'économie et à l'emploi sont arrêtées à juin 2021.

DATES-CLÉS	5
1 DONNEES SANITAIRES	6
1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19.....	6
1.2 Vaccination.....	14
2 MORTALITE ET NATALITE	20
2.1 Analyse des décès	20
2.3 Analyse des naissances.....	22
3 ÉCONOMIE.....	24
3.1 Chiffre d'affaires.....	24
3.2 Créations et radiations d'établissements	28
3.3 Hôtellerie	32
4 EMPLOI.....	34
4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)	34
4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé	36

DATES-CLÉS

	Août	Septembre
<p>Monaco</p> 	<p>-Le 5 : vaccination étendue à tous les salariés de la Principauté</p> <p>-Dès le 15 : les tests PCR réalisés sans prescription médicale ne sont plus remboursés. Toutefois, le Centre National de dépistage continue de tester gratuitement les résidents sans ordonnance. Les salariés qui souhaitent se faire tester au Centre doivent présenter une prescription médicale.</p> <p>-Dès le 23 : élargissement du pass sanitaire pour accéder à l'intérieur des restaurants et des bars à l'ensemble des Monégasques, résidents et salariés de plus de 18 ans. Non requis pour les Monégasques, résidents et salariés sur les terrasses entièrement ouvertes. Les Monégasques, résidents ou scolaires de la Principauté âgés de 16 et 17 ans ne sont pas tenus de présenter un pass sanitaire pour accéder aux restaurants et bars jusqu'au 23 septembre prochain.</p> <p>-Le 30 : 3 201 cas confirmés de COVID-19 dont 35 décès.</p>	<p>-Le 4 : première manifestation contre le pass sanitaire.</p> <p>-Le 6 : rentrée scolaire. Port du masque obligatoire dans les écoles pour les élèves à partir du CP et le personnel. Reprise de l'enseignement physique et sportif et de la natation scolaire avec mesures sanitaires spécifiques. L'accès des établissements scolaires ne sera pas conditionné à la présentation d'un pass sanitaire, tant pour les élèves que pour les personnels enseignant et non enseignant. Il n'y aura pas de campagnes de vaccination au sein des établissements scolaires à la rentrée.</p> <p>-Le 9 et 11 : manifestations contre le pass sanitaire.</p> <p>-Le 14 : manifestation et grève du personnel soignant contre la vaccination obligatoire. Le même jour, le projet de loi concernant la vaccination obligatoire des soignants est voté, avec une entrée en vigueur au 30 octobre.</p> <p>-Le 20 : 3 291 cas confirmés de COVID-19 dont 35 décès.</p>
<p>France</p> 	<p>-Le 9 : projet de loi suite à la validation par le Conseil Constitutionnel : le pass sanitaire devient obligatoire dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, pour les voyages en avions, trains et cars pour les trajets de longue distance.</p> <p>- Le 30 : le pass sanitaire devient obligatoire pour les salariés travaillant dans les lieux où le pass sanitaire est requis (serveur d'un restaurant, employé d'un parc d'attractions, guichetier d'un théâtre etc.). Ces salariés doivent être entièrement vaccinés ou présenter un test négatif de moins de 48h sans quoi, le contrat de travail peut être suspendu.</p> <p>À cette même date, il y a 6 746 283 cas confirmés de COVID-19 dont 114 308 décès en France.</p>	<p>-Le 2 : Rentrée en 100 % présentiel pour la totalité des élèves et étudiants. Différents protocoles sanitaires mis en place en fonction des niveaux d'enseignement.</p> <p>-Dès le 8 : le pass sanitaire ne sera plus obligatoire dans les centres commerciaux des villes où le taux d'incidence est inférieur à 200/100 000 et en décroissance continue depuis au moins 7 jours.</p> <p>-Le 13 : rentrée scolaire repoussée dans les Antilles et en Guyane du fait de l'état d'urgence sanitaire dans ces zones.</p> <p>-Dès le 15 : contrôles opérés dans les lieux où les salariés sont obligés d'être vaccinés. Campagne de rappel de vaccination (3^{ème} dose) pour les résidents des Ehpad et des unités de soins de longue durée, les personnes de plus de 80 ans vivant à leur domicile et celles qui présentent un très haut risque de forme grave de Covid-19, ainsi que les personnes immunodéprimées.</p> <p>-Le 20 : 6 955 33 cas de COVID-19 dont 116 030 de décès.</p>
<p>Italie</p> 	<p>-Le 6 : les personnes de plus de 12 ans devront présenter un pass sanitaire à l'entrée des bars et restaurant à l'intérieur, piscines, salles de sport, musées, cinémas, théâtres et salles de jeux.</p> <p>-Le 30 : 4 530 246 cas confirmés de COVID-19 dont 129 093 décès.</p>	<p>-Le 20 : 4 638 516 cas de COVID-19 dont 130 354 décès.</p>
<p>Monde</p> 	<p>-Le 5 : 3 984 596 440 doses de vaccin administrées dans le monde.</p> <p>-Le 30 : 216 303 376 cas confirmés de COVID-19 dont 4 498 451 décès.</p>	<p>-Le 20 : 5 776 127 976 doses de vaccin administrées dans le monde. A cette même date, il y a 228 394 572 cas confirmés de COVID-19 dont 4 690 186 décès.</p>

1 Données sanitaires

1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 1^{er} septembre 2021. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 1^{er} septembre 2021

Nb de cas cumulés	3 211
Part de cas cumulés sur la population résidente	8,4%
Nb d'hospitalisations cumulées	270
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	8,4%
Nb de cas en réanimations cumulés	53
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	19,6%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	1,7%
Nb de décès cumulés	35
Part de décès sur le nb de cas cumulés	1,1%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} septembre, le nombre de cas cumulés atteint les 3 211 individus, soit 8,4 % de la population résidente¹.

8,4 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 270 cas au total, dont 53 en réanimation. La durée moyenne des hospitalisations² est de 12,8 jours au global, et de 10,7 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

Les 35 décès (18 hommes et 17 femmes) représentent 1,1 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 83,4 ans au global (82,4 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes). Plus de 70 % des résidents décédés sont âgés de 80 ans et plus. 10 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

Nombre mensuel de cas de Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Juillet 2021	Août 2021
Nb de cas	312	312
Nb de cas masculins	161	158
Nb de cas féminins	151	154
Nb de cas non vaccinés	227	213
Nb de cas vaccinés 1 dose	33	21
Nb de cas vaccinés 2 doses	52	78

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

312 nouveaux cas de Covid-19 ont été recensés parmi les résidents de Monaco en août 2021. Plus des deux tiers (213) concernent des résidents non vaccinés, contre plus de 7 cas sur 10 (227) en juillet. Réciproquement, un cas sur quatre (78) est vacciné 2 doses en août alors que cette proportion était de 16,7 % en juillet (52 cas).

Toutefois, il est à noter que l'augmentation du nombre de personnes vaccinées au sein de la population a pour conséquence une augmentation mécanique du nombre de cas de Covid-19 vaccinés.

Deux décès de résidents sont survenus en août 2021.

¹ [Au 31 décembre 2020, la population résidente est estimée à 38 350 habitants.](#)
(Sources : [imsee.mc](#) - Arrêté Ministériel n° 2021-300 du 19 avril 2021.)

² Les durées d'hospitalisations incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

Nombre mensuel d'hospitalisations et de réanimations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Juillet 2021	Août 2021
Nb d'hospitalisations	14	17
Nb d'hospitalisations non vaccinées	7	13
Nb d'hospitalisations vaccinées 1 dose	0	0
Nb d'hospitalisations vaccinées 2 doses	7	4
Nb de cas en réanimation	1	4

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

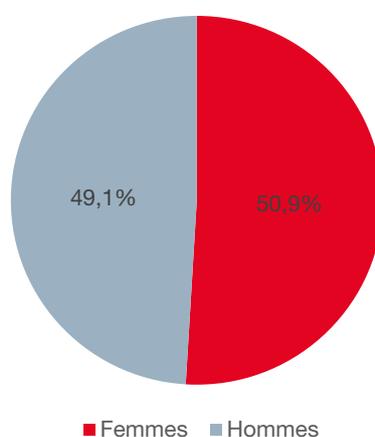
Il y a eu 17 hospitalisations de résidents liées à la Covid-19 en août 2021. 13 concernent des personnes non vaccinées. Les patients hospitalisés en août et non vaccinés ont en moyenne 61,6 ans, alors que ceux vaccinés 2 doses ont une moyenne d'âge de 88,8 ans.

Il y a eu 4 entrées en réanimation en août 2021 contre une seule en juillet.

1.1.1 Caractéristiques des cas de Covid-19 des résidents de Monaco

Les résultats présentés ci-après sont issus des données cumulées depuis le début de la pandémie.

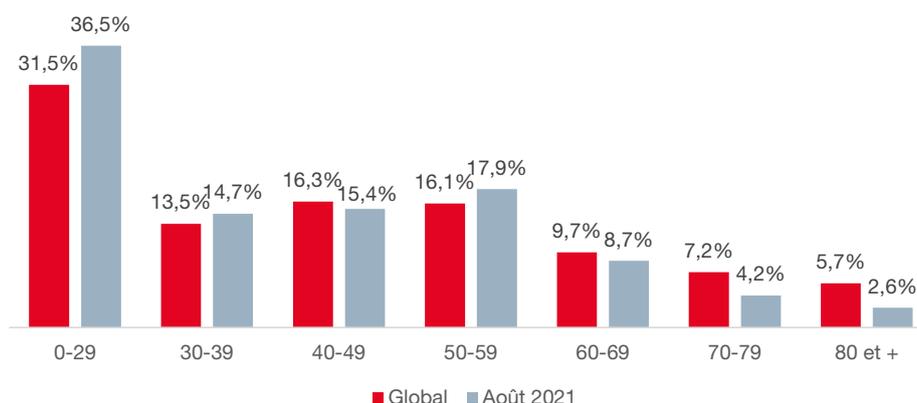
Répartition par sexe des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La répartition par sexe est presque paritaire : 50,9 % de femmes et 49,1 % d'hommes.

Répartition par âge des cas de Covid-19

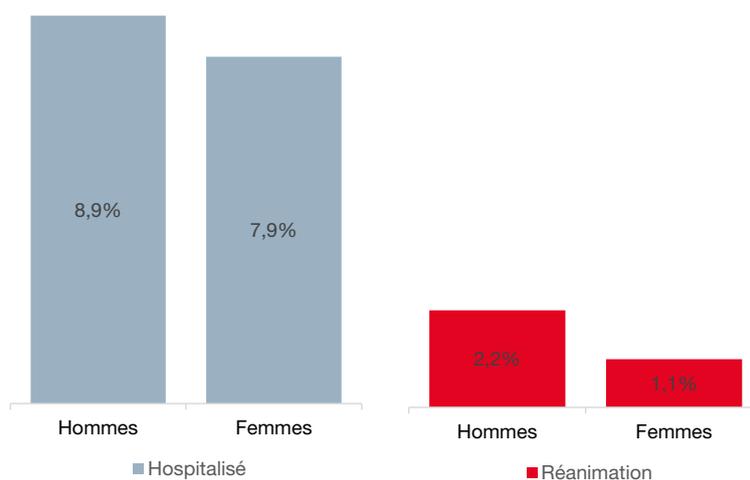


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les cas enregistrés en août 2021 sont légèrement plus jeunes que depuis le début de l'épidémie. 36,5 % des cas d'août sont âgés de moins de 30 ans contre 31,5 % au global.

Les tranches d'âges les plus âgées confirment également cette tendance : 4,2 % des cas d'août ont entre 70 et 79 ans et 2,6 % 80 ans et plus, contre respectivement 7,2 % et 5,7 % depuis le début de la pandémie

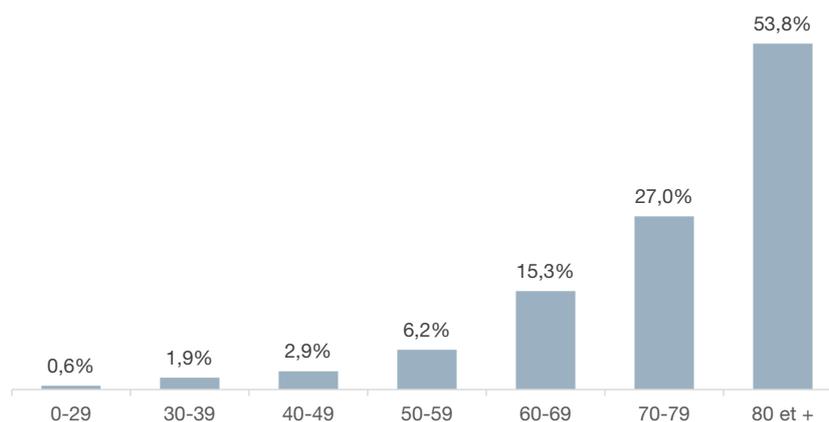
Part des patients hospitalisés et en réanimation en raison de la Covid-19 selon le sexe



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

En cumul depuis le début de l'épidémie, les hommes sont légèrement plus souvent hospitalisés que les femmes (8,9 % contre 7,9 %). Ils sont nettement plus concernés par la réanimation : 2,2 % des cas pour les hommes contre 1,1 % pour les femmes. Ces parts ne subissent pas d'évolution significative au cours des mois.

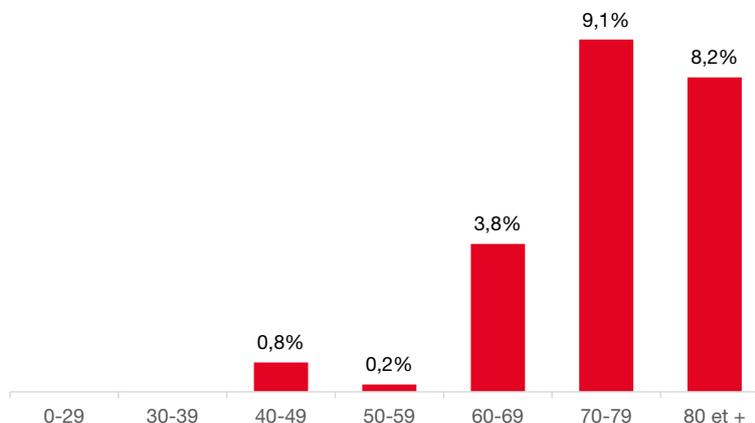
Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. Moins de 1 % des cas âgés de moins de 30 ans sont hospitalisés contre 15,3 % entre 60-69 ans, 27,0 % entre 70-79 ans et près de 55 % après 80 ans.

Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge

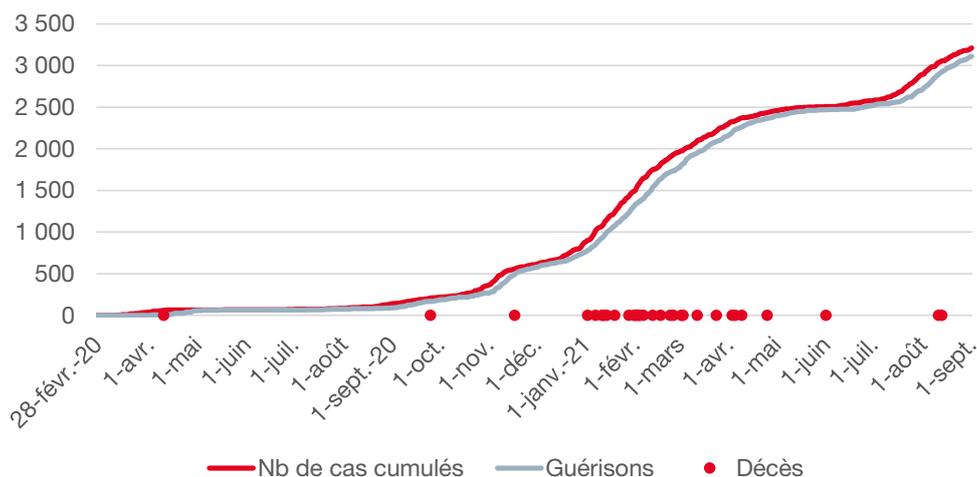


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations en réanimation concernent exclusivement des personnes âgées de 40 ans et plus. Elles représentent 3,8 % des cas entre 60 et 69 ans, près d'un cas sur dix entre 70 et 79 ans, et 8,2 % des cas après 80 ans.

1.1.2 Évolution de l'épidémie

Évolution du nombre de cas cumulés, des guérisons et des décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

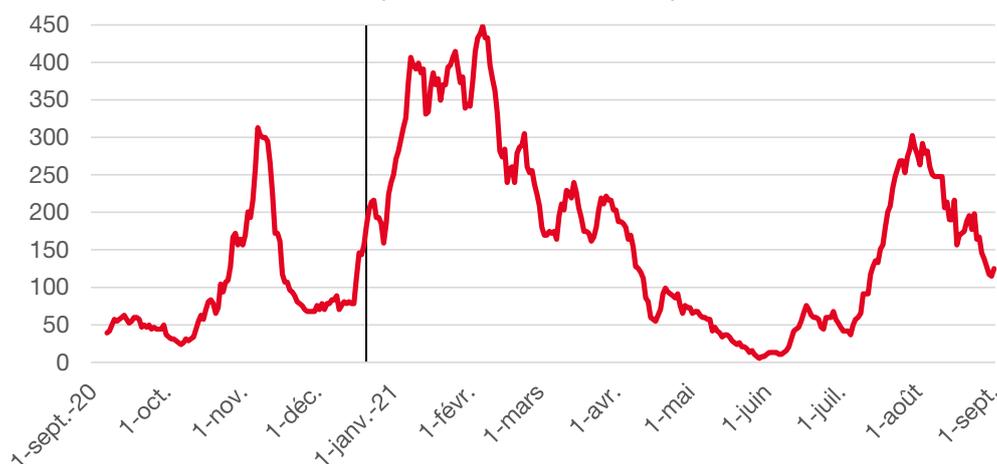


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} septembre 2021, le nombre de cas cumulés atteint les 3 211, dont 2 336 en 2021 contre 875 pour l'ensemble de l'année 2020.

Les graphiques ci-après concernent la période de septembre 2020 à septembre 2021.

Évolution du taux d'incidence quotidien¹ de Covid-19 pour les résidents de Monaco



| : date de prise en compte des tests antigéniques – 21/12/2020

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Après avoir été au plus haut début 2021 (448,5 le 6 février), le taux d'incidence baisse fortement entre mars et fin mai 2021 (5,2 au 29 mai).

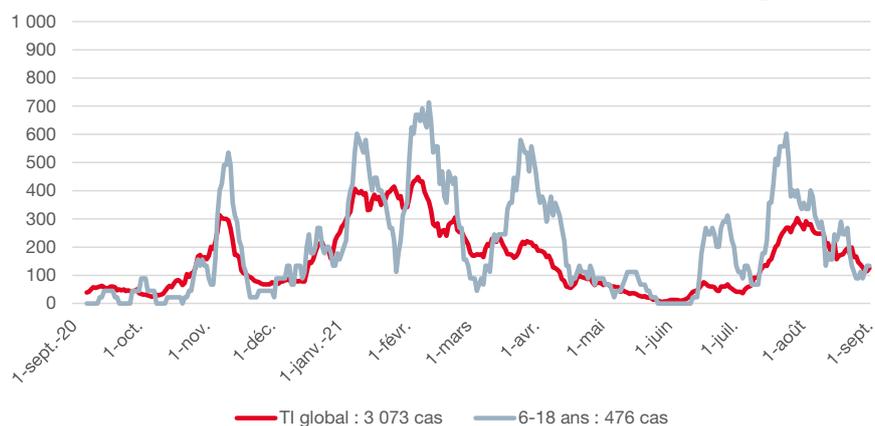
Il a ensuite connu en juillet une très forte croissance. Après 46,9 au 1^{er} juillet, le pic de l'été 2021 a été atteint le 30 juillet avec 302,5. Le taux d'incidence est en nette baisse en août 2021 et s'établit à 125,2 au 1^{er} septembre.

¹ Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit : $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}$

[Au 31 décembre 2020, la population résidente est estimée à 38 350 habitants.](#)

(Sources : imsee.mc - Arrêté Ministériel n° 2021-300 du 19 avril 2021.)

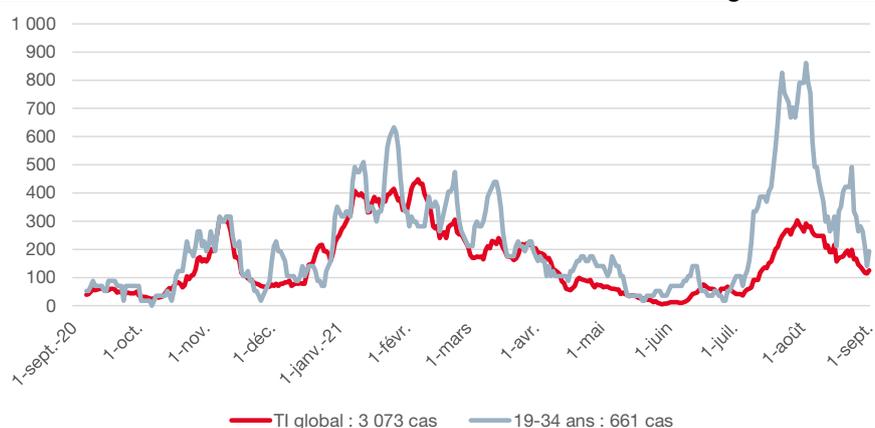
Comparaison des taux d'incidence (TI) de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 6-18 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence des 6-18 ans était nettement supérieur au taux d'incidence global entre mi-mars et mi-avril 2021, mais l'écart s'est largement réduit jusqu'au mois de juin. Il a ensuite subi une nouvelle forte augmentation au mois de juillet et atteint 602,4 le 25 juillet, son plus haut niveau depuis février, avant de redescendre pour se rapprocher du taux global début août et de suivre sa tendance depuis.

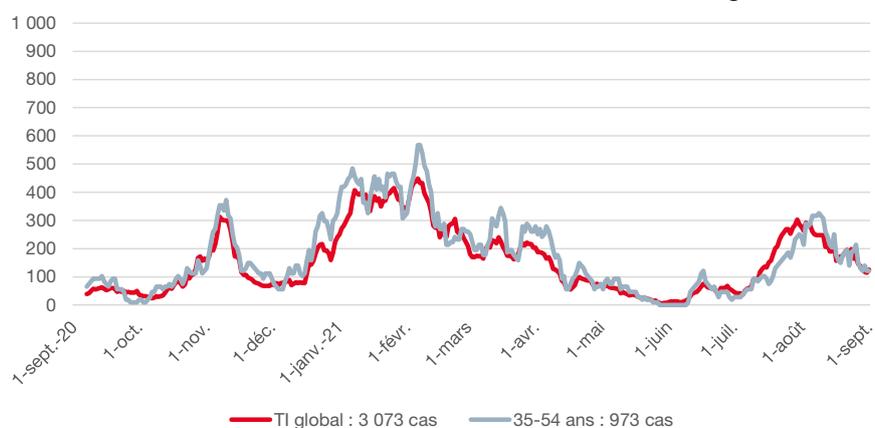
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 19-34 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Alors qu'il suivait la tendance du taux d'incidence global depuis le début de l'épidémie tout en restant au-dessus, le taux d'incidence des 19-34 ans a connu une hausse bien plus élevée que le global durant le mois de juillet. Il s'établissait au 3 août à 861,4 soit son plus haut niveau depuis le début de l'épidémie. Il est ensuite en baisse mais reste supérieur au taux global au 1^{er} septembre 2021.

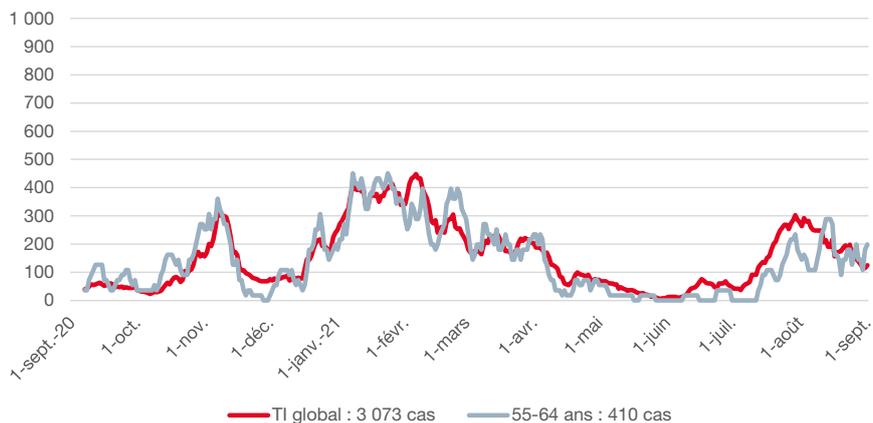
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 35-54 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence des 35-54 ans est à un niveau comparable au taux d'incidence global depuis septembre 2020. Au 1^{er} septembre 2021, le taux d'incidence des 35-54 ans est de 121,0 soit identique au taux global.

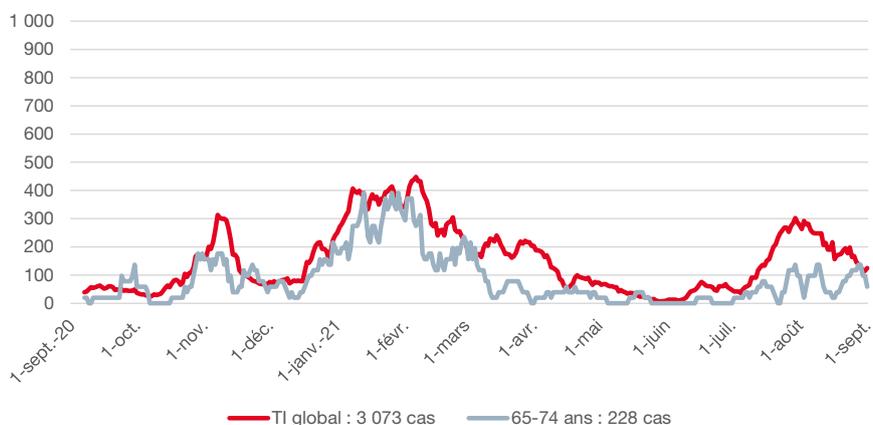
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 55-64 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Depuis le 1^{er} septembre 2020, le taux d'incidence des 55-64 ans est lui aussi relativement proche du taux d'incidence global. Il s'établit à 198,3 au 1^{er} septembre contre 125,2 pour l'ensemble des résidents.

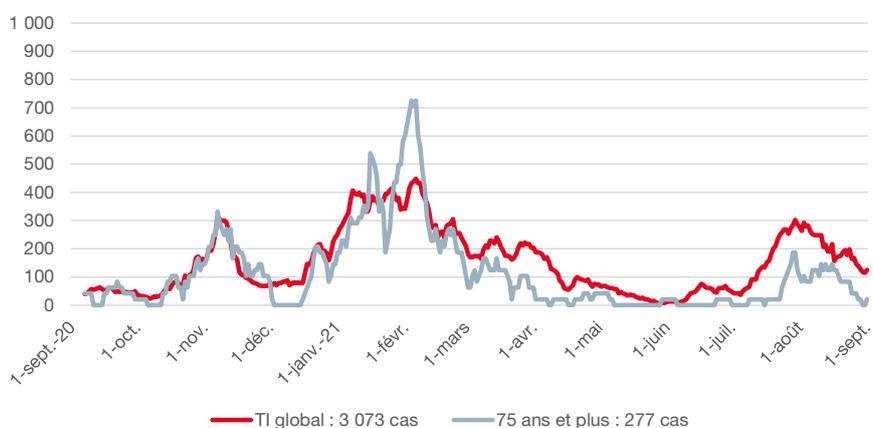
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 65-74 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Depuis novembre 2020, le taux d'incidence des 65-74 ans suit relativement la même tendance tout en étant globalement inférieur au taux d'incidence total. Son augmentation au mois de juillet 2021 est bien inférieure à l'augmentation globale. Il est de 58,8 au 1^{er} septembre, soit un niveau inférieur de plus de la moitié au taux d'incidence global.

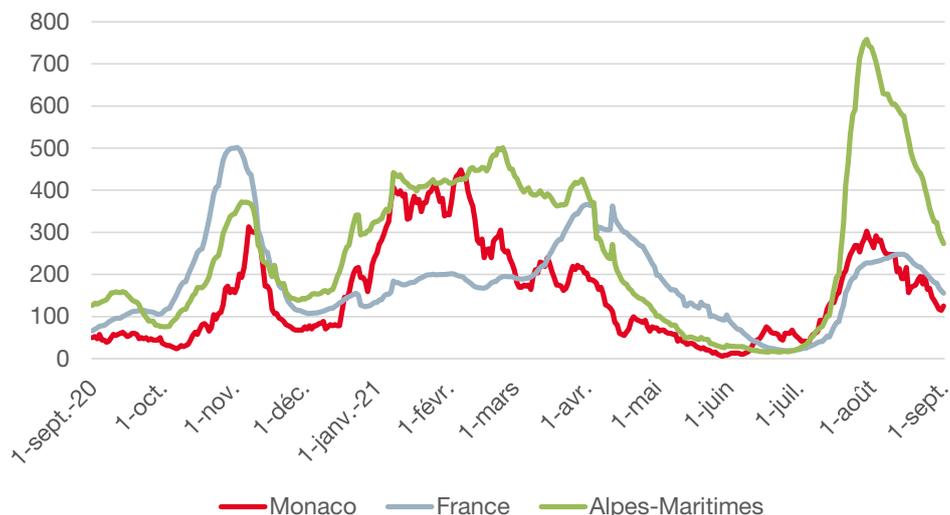
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 75 ans et plus



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Après plusieurs mois sans augmentation significative, le taux d'incidence des 75 ans et plus connaît lui aussi une légère croissance au mois de juillet 2021. Il a depuis largement baissé et atteint 20,7 au 1^{er} septembre.

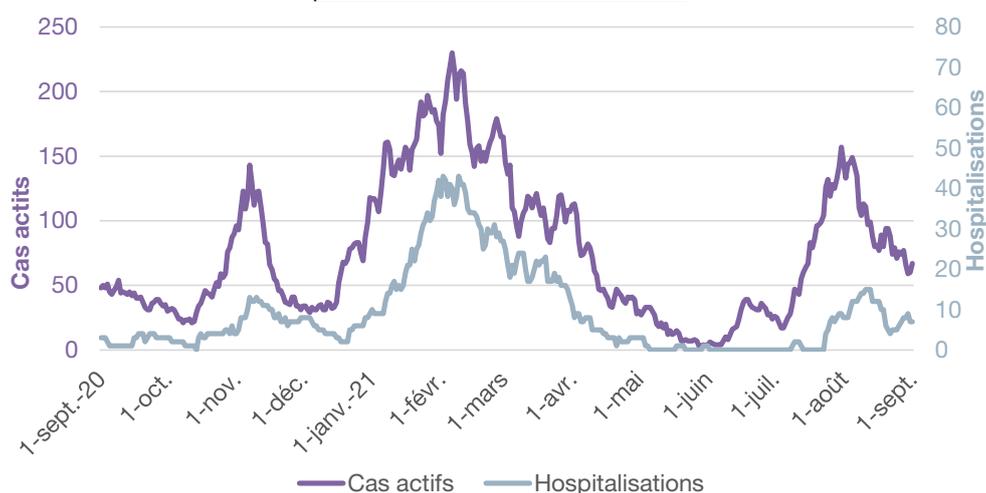
Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – Santé publique France – IMSEE

Monaco, France et Alpes-Maritimes ont vu une hausse de leurs taux d'incidence à l'été 2021. Si les taux monégasques et français ont connu un pic comparable (302,5 le 30 juillet à Monaco et 248,1 le 12 août en France) et inférieur aux deux précédents, le taux maralpin a été lui bien plus important, atteignant les 758,5 le 30 juillet.

Évolution des cas actifs et des hospitalisations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



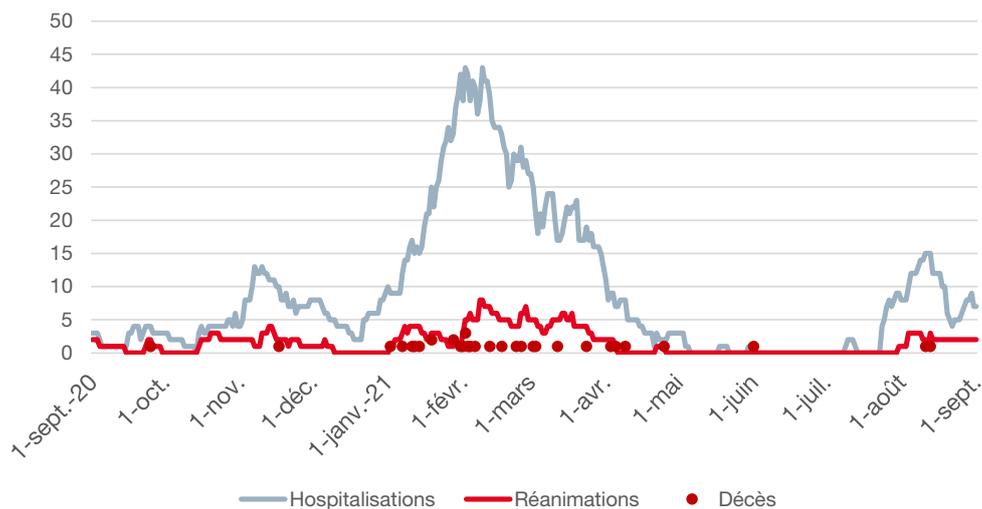
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} septembre 2021, le nombre de cas actifs est de 67 après avoir atteint les 157 le 31 juillet. En comparaison, il était de 56 au premier pic mi-avril 2020, de 143 début novembre et de 230 le 6 février. Toutefois, ces chiffres sont à relativiser étant donné l'évolution des méthodes et capacités de tests entre ces dates.

Les hospitalisations¹ suivent la tendance des cas actifs sur la période étudiée.

¹ Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

Évolution des hospitalisations, réanimations et décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



N.B. : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le nombre de résidents hospitalisés¹ est de 7 au 1^{er} septembre, après avoir atteint les 15 entre le 11 et le 13 août. Le nombre maximum d'hospitalisations sur la période a été atteint les 2 et 9 février avec un total de 43. En comparaison, en 2020, il était de 11 fin mars / début avril et de 13 début novembre.

Le nombre de cas en réanimation, qui était resté relativement stable en 2020 (avec un maximum de 4 les 13 et 14 novembre 2020), a augmenté en février 2021 pour atteindre un pic de 8 résidents les 8 et 9 février. Il est nul entre le 25 avril et le 31 juillet et oscille entre 1 et 3 cas depuis.

Les décès liés à la Covid-19 sont essentiellement regroupés sur la période de janvier à avril 2021.

¹ Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

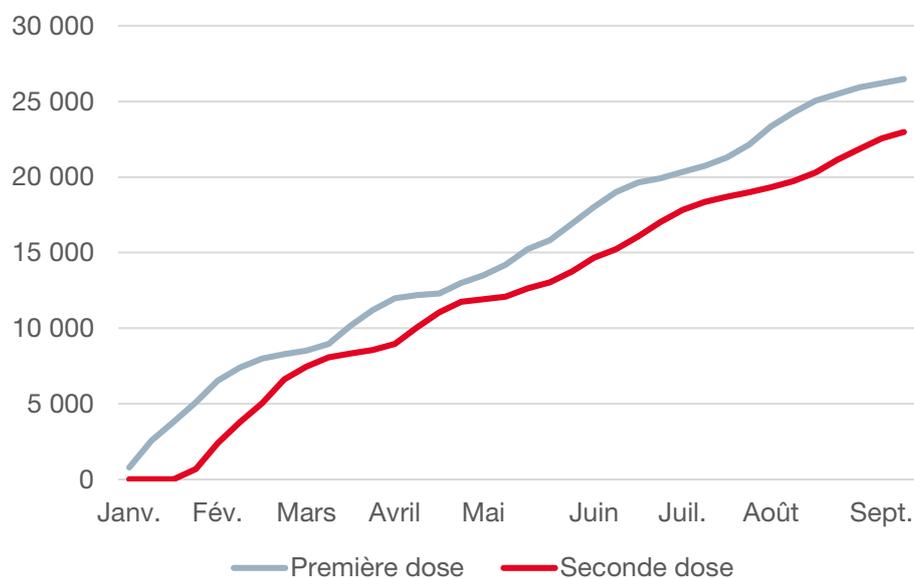
1.2 Vaccination

Les données de vaccination sont arrêtées au 1^{er} août 2021. La campagne a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté. Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle.

1.2.1 Évolution de la vaccination

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus. Elle a également été ouverte ensuite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté.

Évolution hebdomadaire du nombre de vaccins injectés à Monaco en 2021

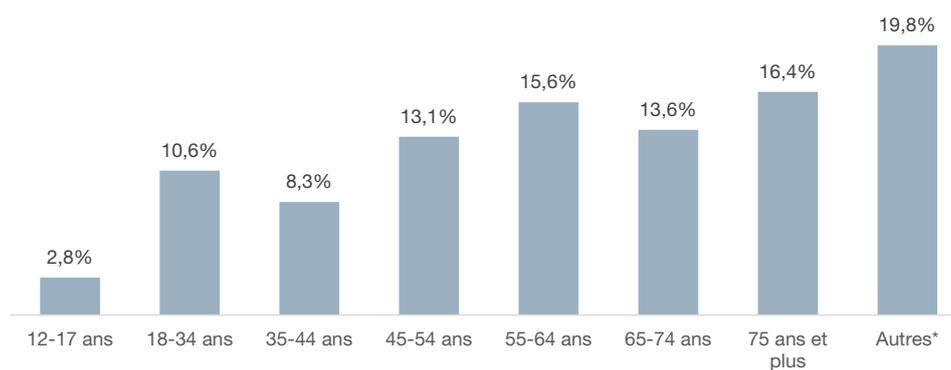


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

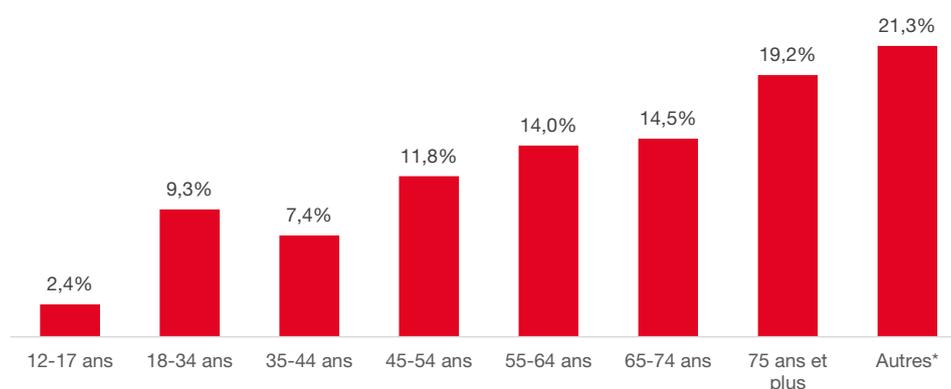
Au 12 septembre 2021, plus de 26 000 premières injections ont été administrées en Principauté, ainsi que près de 23 000 secondes doses.

Répartition des doses administrées au 12/09/2021

Première dose



Seconde dose



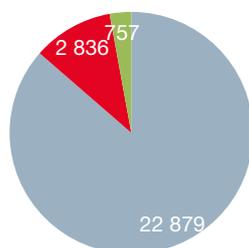
*Autres (dont non-résidents) : Personnels de santé, Corps de métiers exposés, salariés (public et privé) et personnes à risques 18-64 ans

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

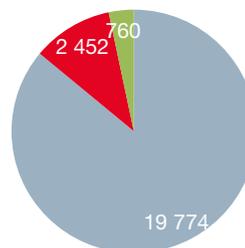
Près de la moitié des premières injections et des secondes doses concernent des résidents de 55 ans et plus.

Répartition du lieu de vaccination au 12/09/2021

Première dose



Seconde dose



■ Centre de vaccination ■ Établissements de santé ■ Équipe mobile

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

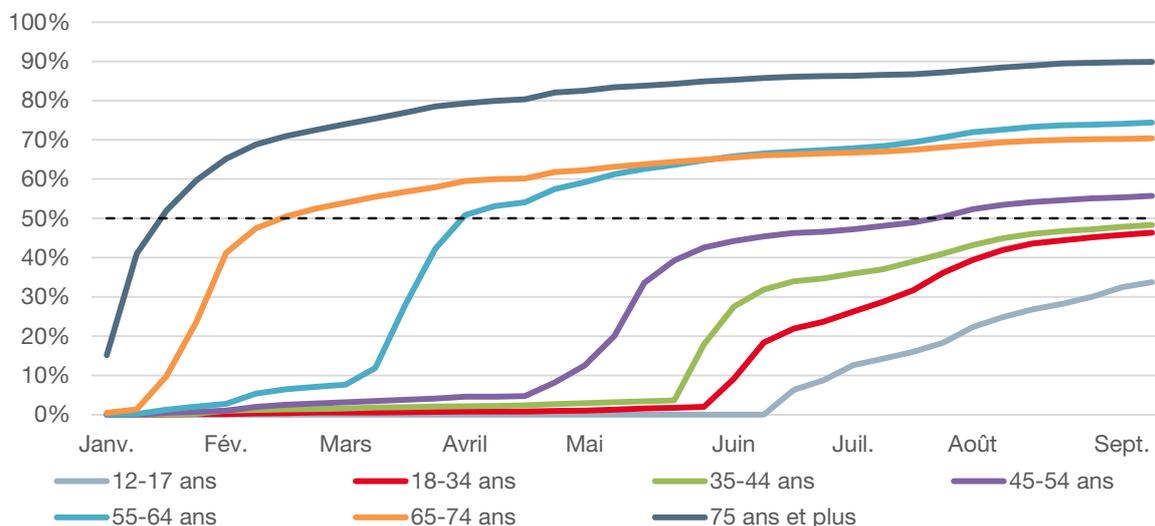
Plus de 85 % des injections sont réalisées au Centre de vaccination. 757 primo-injections et 760 secondes doses ont été administrées par l'équipe mobile.

1.2.2 Couverture vaccinale

La couverture vaccinale présentée ci-après concernent la population résidente monégasque.

Il est important de préciser que ne sont considérées que les injections effectuées en Principauté, excluant ainsi un résident qui se serait fait vacciner à l'étranger. De plus, les résidents n'ayant nécessité qu'une seule injection (cas d'une personne ayant été précédemment infectée) sont uniquement comptabilisés dans le taux de couverture vaccinale 1^{re} dose.

Évolution hebdomadaire du taux de couverture vaccinale (1^{re} dose) des résidents selon la tranche d'âge



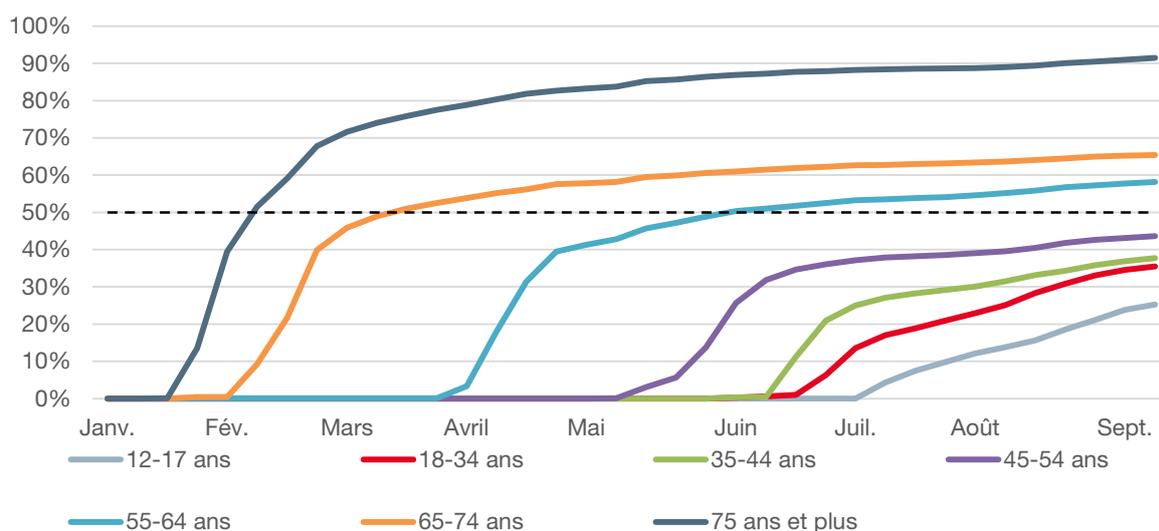
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les taux de couverture vaccinale 1^{re} dose des résidents augmentent avec l'âge.

Au 12 septembre 2021, le taux de couverture vaccinale 1^{re} dose des résidents dépasse les 50 % pour toutes les tranches d'âges au-delà de 45 ans. Il atteint les 90 % chez les 75 ans et plus. Avec 74,4 % chez les 55-64 ans, le taux est légèrement supérieur aux 65-74 ans (70,4 %).

Les 18-34 ans et les 35-44 ans sont assez proches (46,3 % et 48,4 %). Plus d'un résident de 12-17 ans sur trois est vacciné une dose.

Évolution hebdomadaire du taux de couverture vaccinale (2^{de} dose) des résidents selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

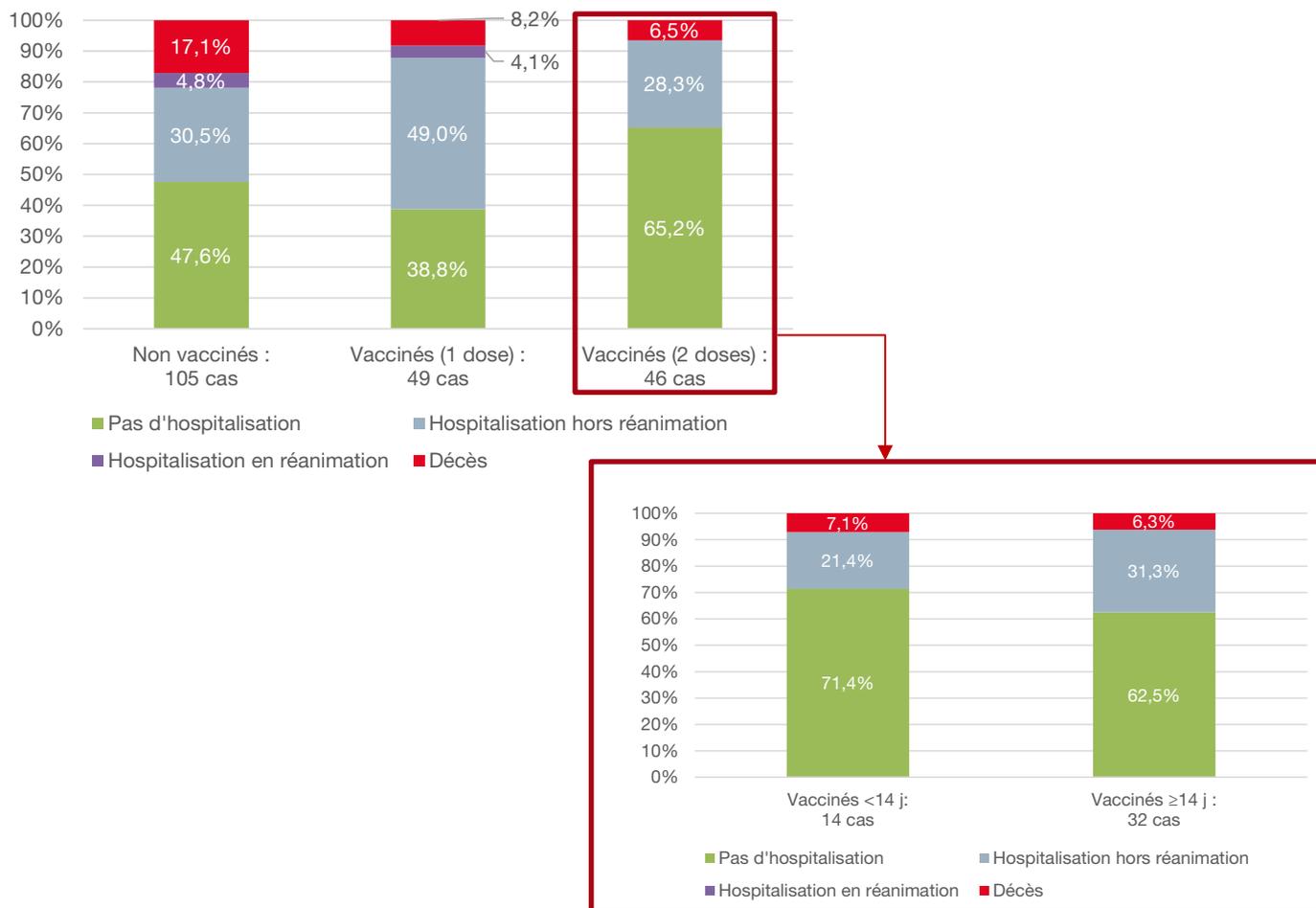
Au 12 septembre 2021, le taux de couverture vaccinale 2^{de} dose des résidents dépasse les 65 % chez les 65-74 ans et se rapproche des 60 % chez les 55-64 ans.

Il demeure sous les 50 % pour les 45-54 ans et se rapproche des 40 % chez les 18-34 ans et les 35-44 ans.

Un résident de 12-17 ans sur quatre est vacciné 2 doses.

1.2.3 Impact de la vaccination sur les cas positifs

Répartition des cas de Covid-19 âgés de 75 ans et plus entre le 31 décembre 2020 et le 1^{er} septembre 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

NB : La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 pour les résidents âgés de 75 ans et plus. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

Depuis le 31 décembre 2020, date de début de la campagne de vaccination en Principauté, 200 cas de Covid-19 de résidents âgés de 75 ans et plus ont été recensés. 105 cas concernent des patients non vaccinés, 49 des personnes vaccinées une fois et 46 avec deux doses. Parmi les cas vaccinés avec les 2 doses, 14 ont été positifs durant les 14 premiers jours suivant la 2^e injection tandis que 32 l'ont été après ces 14 jours¹.

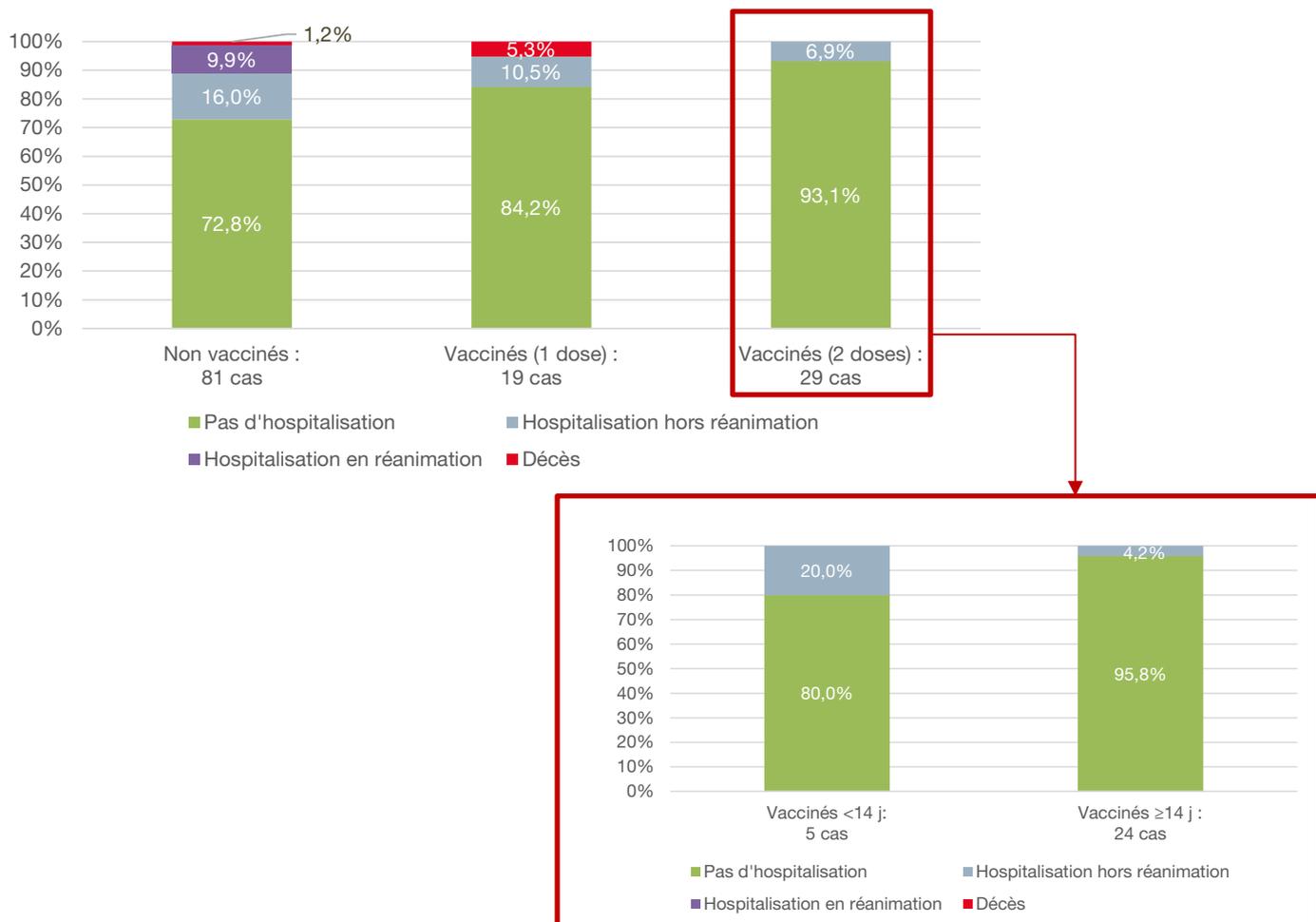
La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est sensiblement proche pour les non vaccinés et ceux vaccinés une fois (respectivement 47,6 % et 38,8 %), mais monte à 65,2 % pour les résidents vaccinés avec les deux doses. Parmi ces derniers, les personnes dites « pleinement vaccinées » (14 jours après la seconde dose) ont subi davantage d'hospitalisations, mais moins de décès.

Les parts d'hospitalisation en réanimation et de décès diminuent suivant l'état de vaccination.

Parmi les 75 ans et plus non vaccinés, 4,8 % ont été hospitalisés en réanimation (5 personnes) contre 4,1 % (2 réanimations) pour ceux vaccinés une fois et aucun pour ceux vaccinés avec deux doses. Concernant les décès, ceux-ci concernent 17,1 % des cas (18 décès) chez les non vaccinés contre 8,2 % des cas (4 décès) chez les vaccinés une fois et 6,5 % (3 décès) chez les vaccinés deux fois.

¹ Concernant le vaccin Comirnaty de Pfizer/BioNTech, le schéma vaccinal est considéré complet 14 jours après la seconde injection. (Source : [solidarites-sante.gouv.fr Calendrier complémentaire des recommandations vaccinales 2021 COVID-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/Calendrier-complémentaire-des-recommandations-vaccinales-2021-COVID-19))

Répartition des cas de Covid-19 âgés entre 65 et 74 ans entre le 19 janvier 2021 et le 1^{er} septembre 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

NB : La campagne de vaccination a débuté le 19 janvier 2021 pour les résidents âgés entre 65 et 74 ans. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

En ce qui concerne les résidents âgés entre 65 et 74 ans, 129 cas de Covid-19 ont été recensés depuis le début de la campagne de vaccination de leur tranche d'âge. 81 cas concernent des patients non vaccinés, 19 des personnes vaccinées une fois et 29 avec deux doses.

Les parts d'hospitalisation (en réanimation et hors réanimation) diminuent suivant l'état de vaccination.

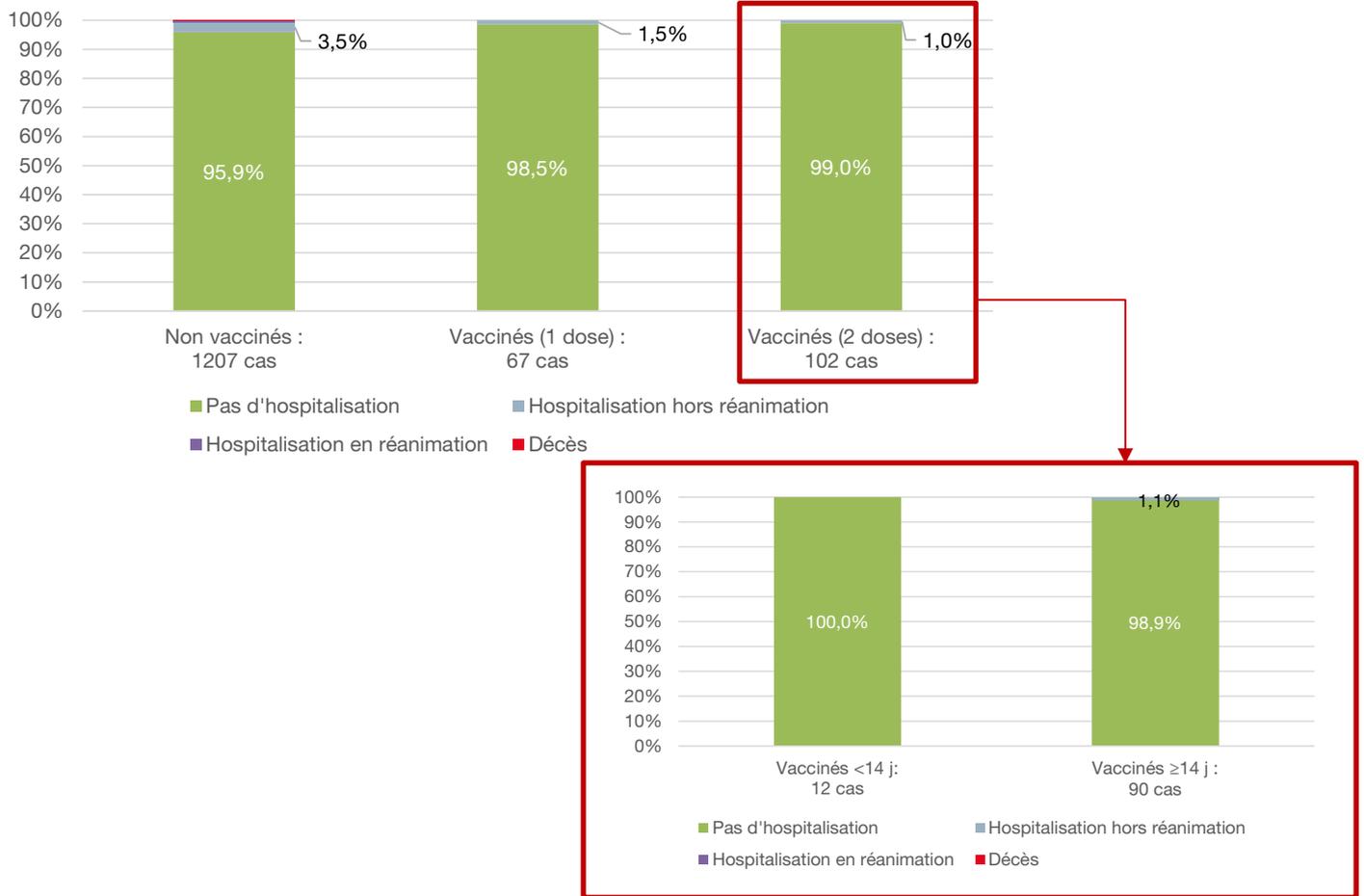
La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est de 72,8 % pour les non vaccinés, 84,2 % pour ceux vaccinés une fois et monte à 93,1 % pour les résidents vaccinés avec les deux doses. Un seul résident dit « pleinement vacciné » (14 jours après la dernière dose) a nécessité une hospitalisation.

Parmi les 65-74 ans non vaccinés, 16,0 % ont été hospitalisés hors réanimation (13 personnes), contre 10,5 % (2 résidents) chez les vaccinés une fois et 6,9 % (2 hospitalisations) pour les personnes vaccinées avec 2 doses.

L'hospitalisation en réanimation concerne 9,9 % (8 résidents) des cas chez les non vaccinés et aucun résident vacciné (une ou deux fois).

1 décès pour 81 cas non vaccinés et 1 décès pour 19 cas vaccinés avec une dose sont à constater. Il n'y en a eu aucun chez les résidents de cette tranche d'âge ayant reçu les 2 doses.

Répartition des cas de Covid-19 âgés entre 18 et 64 ans entre le 19 janvier 2021 et le 1^{er} septembre 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

NB : La campagne de vaccination a également débuté le 19 janvier 2021 pour les résidents âgés entre 18 et 64 ans présentant des comorbidités. Elle a ensuite été progressivement élargie à toute personne âgée de 18 ans et plus. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

Concernant les résidents âgés entre 18 et 64 ans, 1 376 cas de Covid-19 ont été recensés depuis le début de la campagne de vaccination de leur tranche d'âge.

La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est relativement proche pour les cas non vaccinés (95,9 %), vaccinés une fois (98,5 %), et vaccinés 2 fois (99,0 %).

Depuis le début de la vaccination de cette tranche d'âge, un seul décès lié à la Covid-19 a été déclaré, et concernait un résident non vacciné.

2 Mortalité et natalité

Il est important de noter que les décès et les naissances présentés ici le sont au sens de la date réelle de l'événement : une naissance ou un décès survenu en fin de mois mais enregistré par la Mairie en début de mois suivant sera considéré dans le mois où l'événement est survenu.

Les données présentées dans cet Observatoire sont donc consolidées d'un mois à l'autre ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

Les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

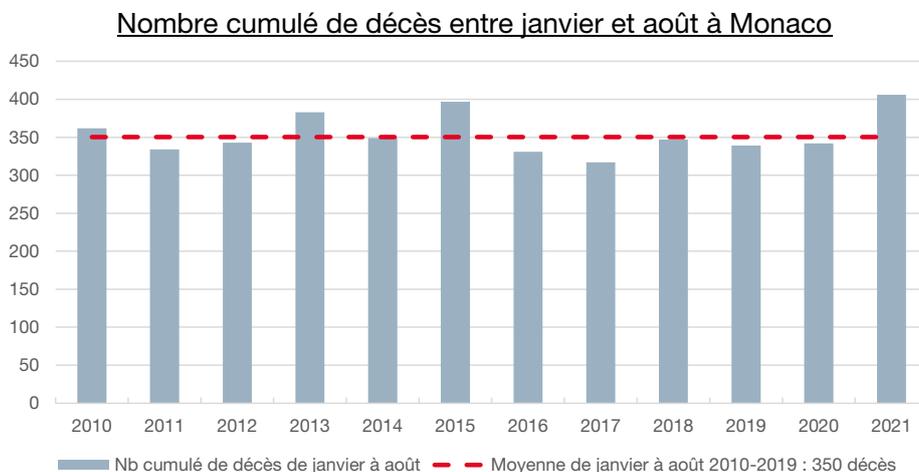
2.1 Analyse des décès

Pour rappel, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

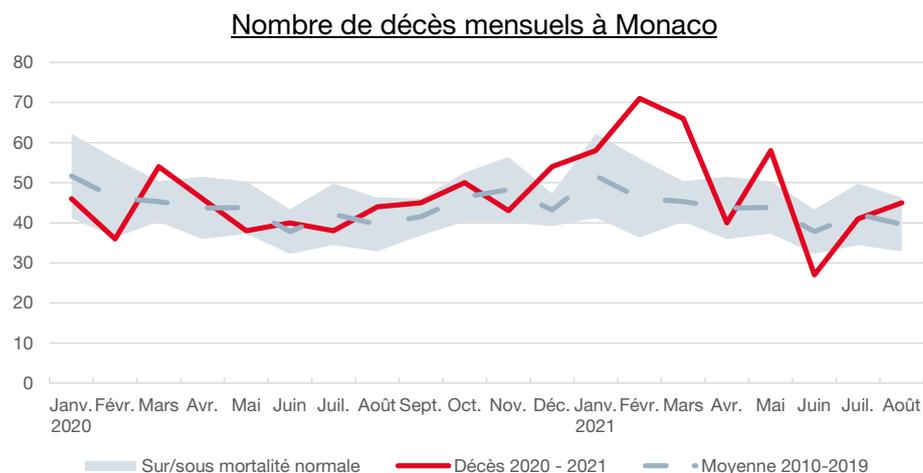
2.1.1 Décès à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de tous les décès enregistrés à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



Sources : Mairie, IMSEE

À fin août, le nombre cumulé de décès enregistrés en 2021 tous lieux de résidence confondus est le plus haut jamais observé avec 406 décès contre 350 en moyenne entre 2010 et 2019 pour les 8 premiers mois de l'année.



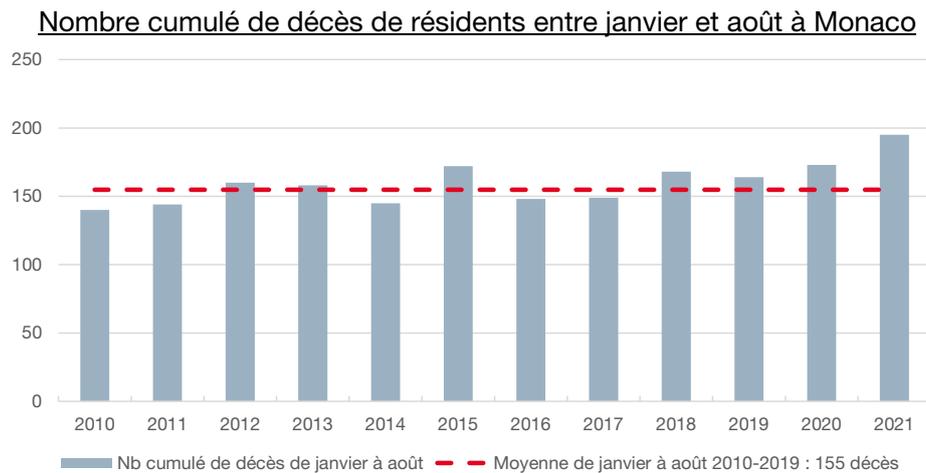
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en août 2021, 45 décès ont été enregistrés à Monaco contre 40 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous mortalité normale située entre 33 et 46 décès.

Le nombre de décès reste dans la normale en août 2021. Il n'y a plus eu de surmortalité depuis le mois de mai.

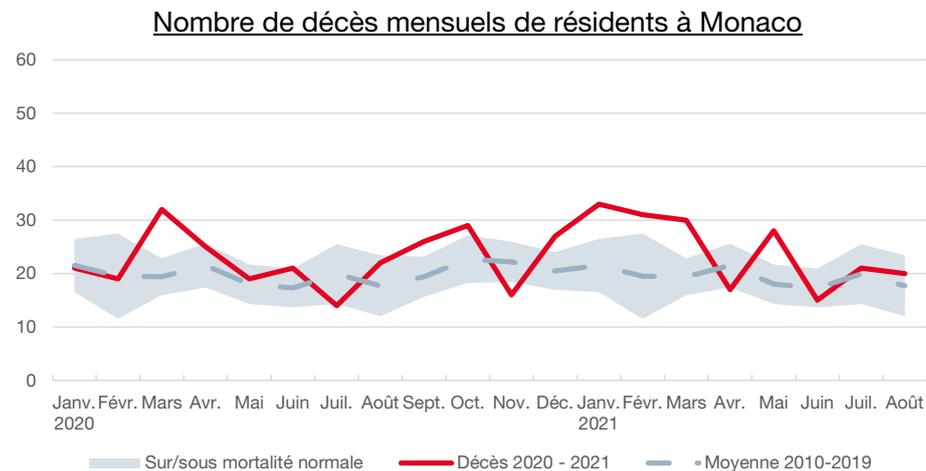
2.1.2 Décès à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des décès de résidents à Monaco. Ne sont donc pas comptabilisés les décès de résidents hors de Monaco.



Sources : Mairie, IMSEE

Chez les résidents également, 2021 connaît à ce stade la mortalité la plus forte jamais observée avec 195 décès cumulés au mois d'août contre 155 en moyenne entre 2010 et 2019.



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en août 2021, 20 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 18 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous mortalité normale située entre 12 et 23 décès.

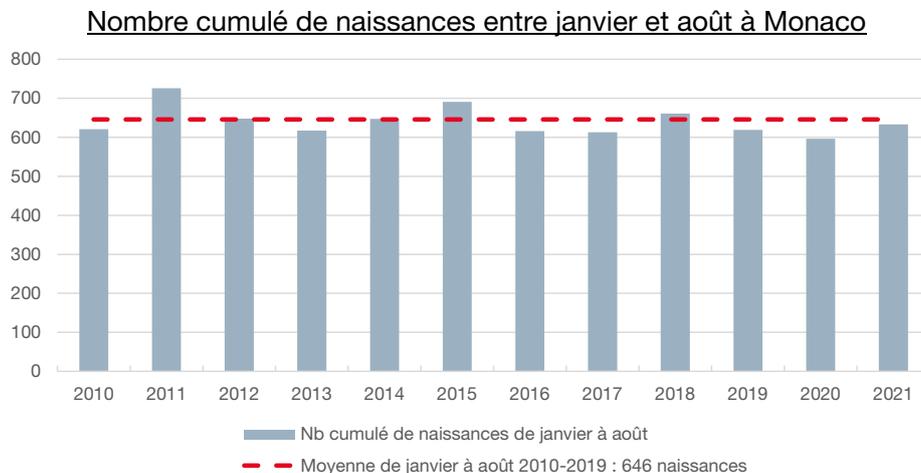
Après 4 mois sur 5 en surmortalité en 2021 (janvier, février, mars et mai), le nombre de décès est proche de la moyenne 2010-2019 depuis juin.

2.3 Analyse des naissances

La sur/sous natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

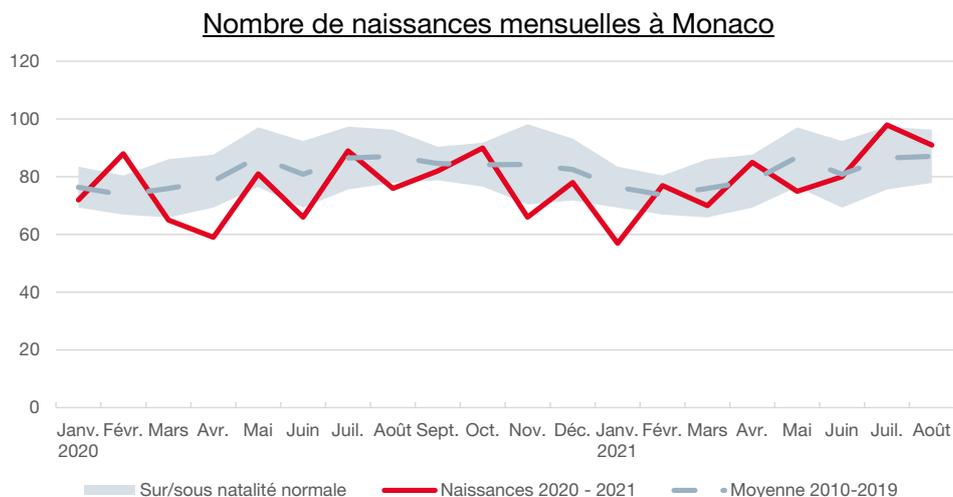
2.3.1 Naissances à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de toutes les naissances enregistrées à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



Sources : Mairie, IMSEE

Le nombre de naissances cumulées à fin août 2021 s'établit à 633, contre 646 naissances en moyenne entre 2010 et 2019.



Sources : Mairie, IMSEE

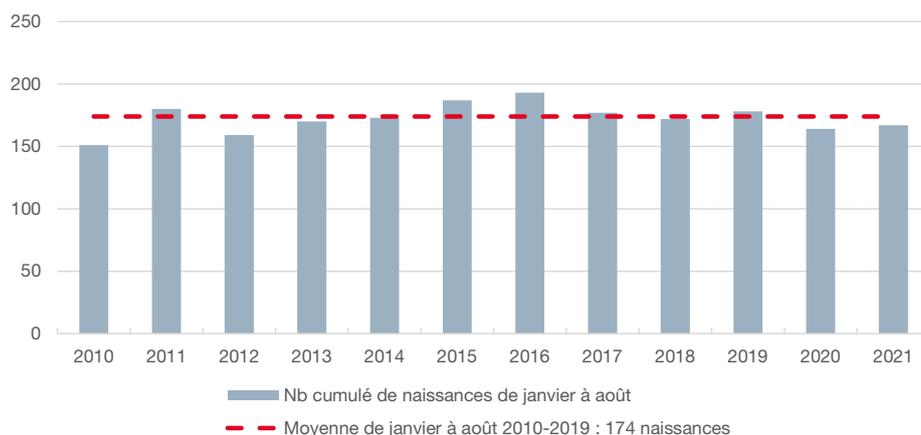
Lecture : en août 2021, 91 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 87 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous natalité normale située entre 78 et 96 naissances.

Après un mois de juillet 2021 en légère surnatalité (révisé à 98 naissances) le nombre de naissances à Monaco est proche de la moyenne 2010-2019 en août.

2.3.2 Naissances à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des naissances de résidents à Monaco (père et/ou mère résidents).

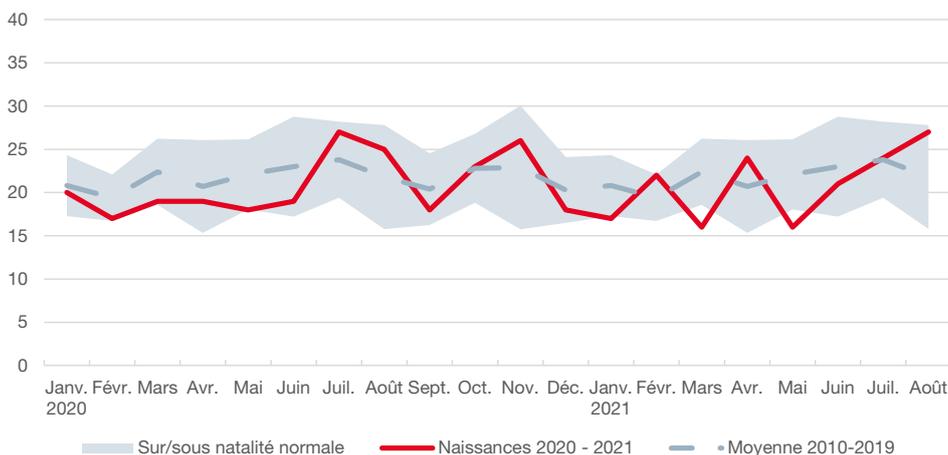
Nombre cumulé de naissances de résidents entre janvier et août à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Entre le début de l'année et août 2021, 167 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco. Ce total est légèrement inférieur à la moyenne 2010-2019 (174).

Nombre de naissances mensuelles de résidents à Monaco



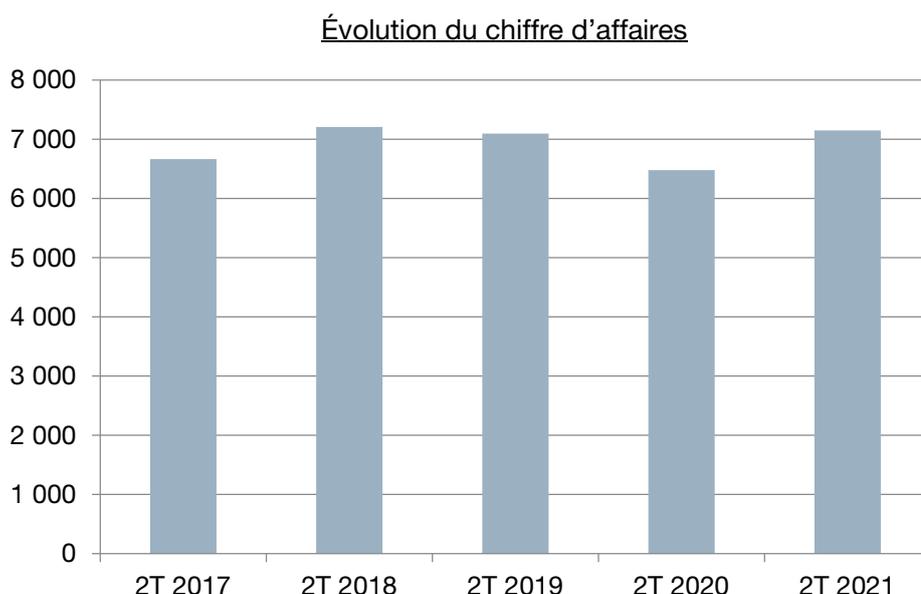
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en août 2021, 27 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 22 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous natalité normale située entre 16 et 28 naissances.

En août 2021 (enfants nés à terme conçus en novembre 2020), le nombre de naissances de résidents à Monaco est supérieur à la moyenne 2010-2019, tout en restant dans les limites de l'intervalle de confiance de la natalité normale.

3 Économie

3.1 Chiffre d'affaires¹



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Au 30 juin 2021, le chiffre d'affaires de la Principauté, hors Activités financières et d'assurance, atteint les 7,15 Mds€, en progression de 671 M€ par rapport à 2020 (soit +10,3 %). Toutefois, le premier semestre de l'année passée a été marqué par un confinement de six semaines.

Évolution du chiffre d'affaires par Grand Secteur d'Activité

	2T 2019	2T 2020	2T 2021	Var 20/21
Act. financ. et d'assurance	904,2	985,7	827,4	-16,1%
Commerce de gros	2 274,8	1 886,2	2 250,5	19,3%
Commerce de détail	753,6	603,0	848,6	40,7%
Hébergement et restauration	385,9	156,1	193,2	23,8%
Industrie manif., extrac. et autres	417,8	332,2	407,7	22,7%
Activités immobilières	407,0	407,7	304,2	-25,4%
Construction	904,7	957,8	1 055,6	10,2%
Transport et entreposage	282,2	213,8	250,4	17,1%
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	944,4	1 379,7	1 147,2	-16,9%
Autres activités de services	377,4	213,2	321,3	50,7%
Information et communication	300,3	286,5	323,5	12,9%
Admin., enseign., santé et actions sociales	50,0	44,7	49,4	10,6%
Total⁽²⁾	7 098,1	6 480,8	7 151,5	10,3%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Même si le chiffre d'affaires de la Principauté retrouve son niveau d'avant la pandémie (+0,8 % par rapport au 2T2019), les résultats sectoriels doivent être appréhendés dans ce contexte.

¹ Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt.

² Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

3.1.1 Secteurs en progression par rapport à 2020

Groupe NAF du Commerce de gros	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Intermédiaires du commerce de gros	420,0	406,9	-13,1	-3,1%
Commerce de gros de biens domestiques	201,4	208,1	6,7	3,3%
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	202,0	184,0	-18,0	-8,9%
Commerce de gros d'autres équipements industriels	112,1	103,9	-8,3	-7,4%
Autres commerces de gros spécialisés	96,7	49,6	-47,1	-48,7%
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	11,6	11,9	0,3	2,6%
Commerce de gros non spécialisé	9,8	11,5	1,7	16,9%
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	0,2	0,3	0,1	42,5%
Total général en million d'euros	1 054,0	976,2	-77,7	-7,4%

La croissance du Commerce de gros (+364 M€ soit +19,3 %) est due principalement à celle des Intermédiaires (commissionnaires, courtiers agissant pour le compte de tiers) et notamment ceux en combustibles, métaux, etc... et ceux en machines, équipements industriels, navires et avions. Toutefois, ce secteur reste en léger recul par rapport à 2019 (-1,1 %).

Groupe NAF du Commerce de détail	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	218,5	346,8	128,4	58,8%
Commerce de véhicules automobiles	174,3	275,5	101,2	58,0%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	84,0	88,1	4,1	4,9%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	43,7	29,0	-14,8	-33,7%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	19,5	25,5	6,1	31,3%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	16,4	22,2	5,8	35,1%
Commerce d'équipements automobiles	11,5	17,2	5,8	50,4%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	10,0	14,1	4,1	41,2%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	10,3	13,4	3,1	30,4%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	7,2	7,8	0,6	8,4%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	3,2	3,7	0,5	16,4%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	2,5	2,9	0,4	15,5%
Commerce et réparation de motocycles	1,9	2,2	0,3	14,6%
Total général en million d'euros	603,0	848,6	245,6	40,7%

La forte progression du chiffre d'affaires du Commerce de détail (+245 M€ soit +40,7 %) s'explique principalement par l'augmentation du commerce automobile, des bijouteries et des magasins d'habillement. Ce chiffre d'affaires sectoriel est en augmentation de +12,6 % par rapport à 2019.

Division NAF des Autres activités de services	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Activités sportives, récréatives et de loisirs	83,6	153,0	69,4	83,0%
Organisation de jeux de hasard et d'argent	47,1	87,4	40,3	85,6%
Activités créatives, artistiques et de spectacle	41,4	41,9	0,5	1,2%
Autres services personnels	16,2	21,8	5,6	34,5%
Activités des organisations associatives	22,2	13,8	-8,4	-37,7%
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1,6	2,2	0,7	42,4%
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1,1	1,1	0,0	1,7%
Total général en million d'euros	213,2	321,3	108,1	50,7%

Les Activités sportives, récréatives et de loisirs (+83,0 %) et l'Organisation de jeux de hasard et d'argent (+85,6 %) portent les Autres activités de services (+108 M€ soit +50,7 %). Mais le chiffre d'affaires reste inférieur à celui de 2019 (-14,9 %).

Division NAF de la Construction	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Travaux de construction spécialisés	562,5	693,8	131,3	23,3%
Construction de bâtiments	306,5	275,9	-30,5	-10,0%
Génie civil	88,8	85,8	-2,9	-3,3%
Total général en million d'euros	957,8	1 055,6	97,8	10,2%

Le chiffre d'affaires de la Construction dépasse le milliard d'euros (+10,2 %) grâce aux Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. La progression par rapport à 2019 atteint +16,7 %.

Division NAF des Industries manufacturières, extractives et autres	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	90,8	122,4	31,6	34,8%
Industrie chimique	46,1	66,3	20,2	43,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	36,4	39,2	2,8	7,8%
Industrie de l'habillement	29,7	31,2	1,4	4,9%
Industrie pharmaceutique	20,4	25,1	4,7	23,0%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	10,7	16,1	5,4	50,0%
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	15,8	16,1	0,2	1,3%
Réparation et installation de machines et d'équipements	13,5	13,8	0,3	2,4%
Autres Divisions NAF	68,7	77,7	8,9	13,0%
Total général en million d'euros	332,2	407,7	75,5	22,7%

La Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et l'Industrie chimique tirent vers le haut le secteur industriel (+75 M€ soit +22,7 %) mais qui ne retrouve pas son niveau de 2019 (-2,4 %).

Division NAF de l'Hébergement et restauration	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Hébergement	107,8	132,9	25,1	23,3%
Restauration	48,3	60,4	12,0	24,8%
Total général en million d'euros	156,1	193,2	37,1	23,8%

Avec près de 200 M€, le chiffre d'affaires de l'Hébergement et restauration progresse nettement (+37 M€ soit +23,8 %) mais reste très en deçà de 2019 (385 M€ soit -49,9 %).

Division NAF de l'Information et communication	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Télécommunications	103,7	118,0	14,3	13,8%
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	82,4	92,9	10,6	12,9%
Programmation, conseil et autres activités informatiques	67,2	72,6	5,4	8,0%
Édition	20,6	27,8	7,2	35,1%
Services d'information	9,4	9,4	0,0	-0,1%
Programmation et diffusion	3,3	2,8	-0,5	-14,7%
Total général en million d'euros	286,5	323,5	37,0	12,9%

Le chiffre d'affaires de l'Information et communication augmente (+37 M€ soit +12,9 %) grâce aux Télécommunications et à la Production de films cinématographiques, etc... Sa croissance est de +7,7 % par rapport à 2019.

Division NAF du Transport et entreposage	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Entreposage et services auxiliaires des transports	144,1	164,0	20,0	13,9%
Transports terrestres et transport par conduites	32,5	41,2	8,7	26,6%
Transports par eau	27,0	35,3	8,3	30,9%
Transports aériens	8,2	7,4	-0,8	-9,8%
Activités de poste et de courrier	2,0	2,5	0,5	23,5%
Total général en million d'euros	213,8	250,4	36,6	17,1%

Ce sont principalement les bons résultats de l'Entreposage et services auxiliaires des transports (+20 M€ soit +13,9 %) qui permettent au chiffre d'affaires du Transport et entreposage de progresser. Mais ce secteur ne retrouve pas son niveau de 2019 (-11,3 %).

3.1.2 Secteurs en recul par rapport à 2020

Division NAF des Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	656,8	447,9	-208,9	-31,8%
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	205,9	187,5	-18,3	-8,9%
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	126,7	110,8	-15,9	-12,5%
Activités de location et location-bail	113,1	110,3	-2,8	-2,5%
Activités liées à l'emploi	90,0	105,5	15,5	17,2%
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	53,0	49,1	-3,9	-7,4%
Activités juridiques et comptables	47,4	47,0	-0,4	-0,8%
Publicité et études de marché	27,4	37,4	9,9	36,3%
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	22,5	27,3	4,8	21,2%
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	23,6	10,2	-13,4	-57,0%
Enquêtes et sécurité	9,3	9,8	0,5	5,1%
Recherche-développement scientifique	3,4	3,9	0,5	15,9%
Activités vétérinaires	0,5	0,5	0,0	0,4%
Total général en million d'euros	1 379,7	1 147,2	-232,5	-16,9%

Au premier semestre 2020, des Activités spécialisées, scientifiques et techniques liées à des opérations de constructions avaient porté ce GSA à son plus haut niveau historique (1,3 Md€). En 2021, ce sont principalement ces mêmes activités qui expliquent le net recul du chiffre d'affaires sectoriel. Les Activités liées à l'emploi, quant à elles, continuent de progresser (+15M€ soit +17,2 %). Le chiffre d'affaires sectoriel est quand même largement supérieur à celui de 2019 (+21,5 %).

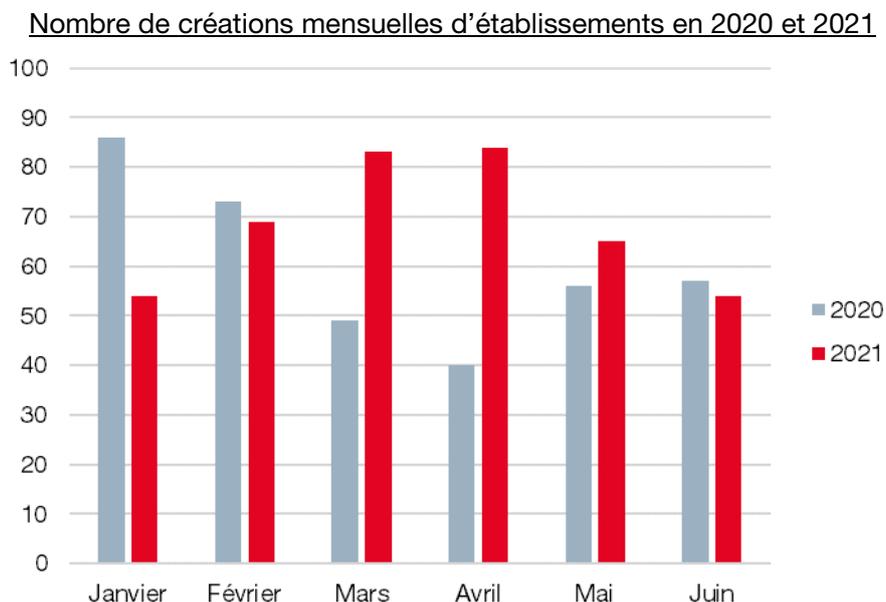
Code NAF des Activités immobilières	2T 2020	2T 2021	Ecart	%
Activités des marchands de biens immobiliers	204,1	109,9	-94,2	-46,2%
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	79,5	84,6	5,1	6,4%
Agences immobilières	94,5	73,1	-21,4	-22,7%
Location de logements	21,8	24,9	3,2	14,5%
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	7,6	11,3	3,7	49,3%
Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	0,3	0,4	0,1	26,0%
Total général en million d'euros	407,7	304,2	-103,6	-25,4%

Les Activités des marchands de biens tirent vers le bas les Activités immobilières (-104 M€ soit -25,4 %). C'est quasiment la même baisse de chiffre d'affaires observée par rapport à 2019 (-25,3 %).

3.2 Créations et radiations d'établissements

3.2.1 Créations d'établissements

Le nombre de créations d'établissements est en hausse au deuxième trimestre (+13,3 %) par rapport à l'année précédente.



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

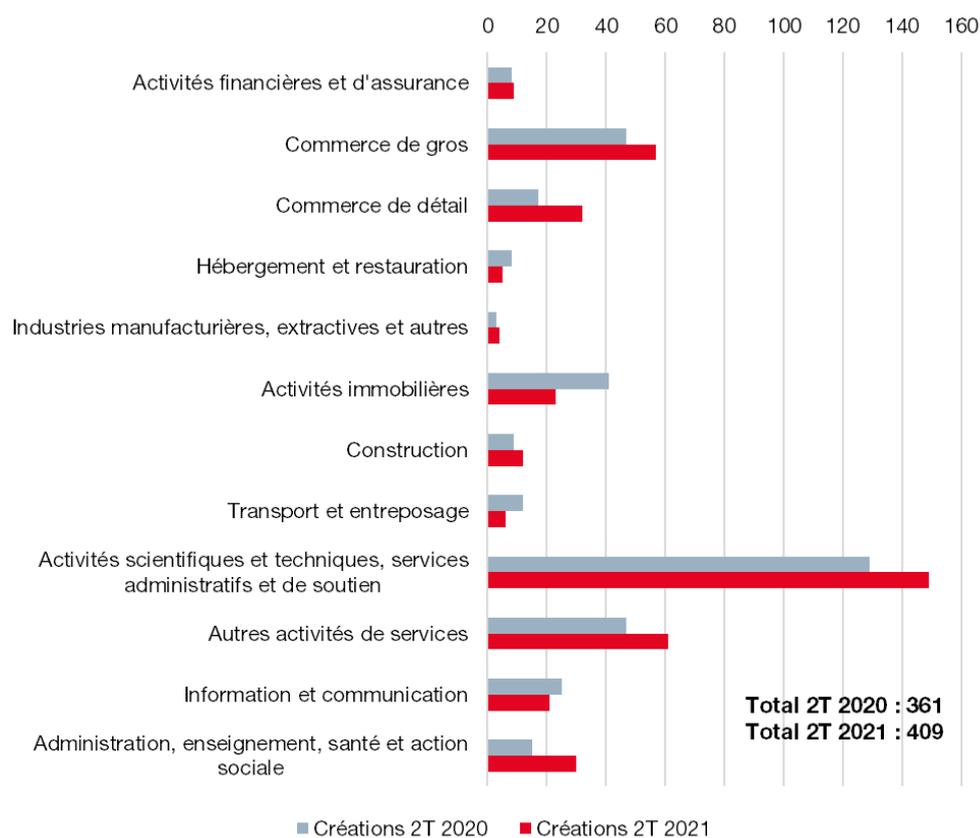
Les mois de mars et avril 2021 marquent un pic de créations d'établissements (respectivement 83 et 84 entités créées).

Au global, ce sont 48 établissements créés en plus par rapport à la même période en 2020, soit 409 établissements contre 361 l'an passé.

Par rapport à 2019, il y a eu moins de créations (409 créations en 2021 contre 464 en 2019) sur les six premiers mois de l'année.

3.2.2 Créations d'établissements par GSA

Nombre cumulé de créations d'établissements par GSA, au deuxième trimestre 2020 et 2021



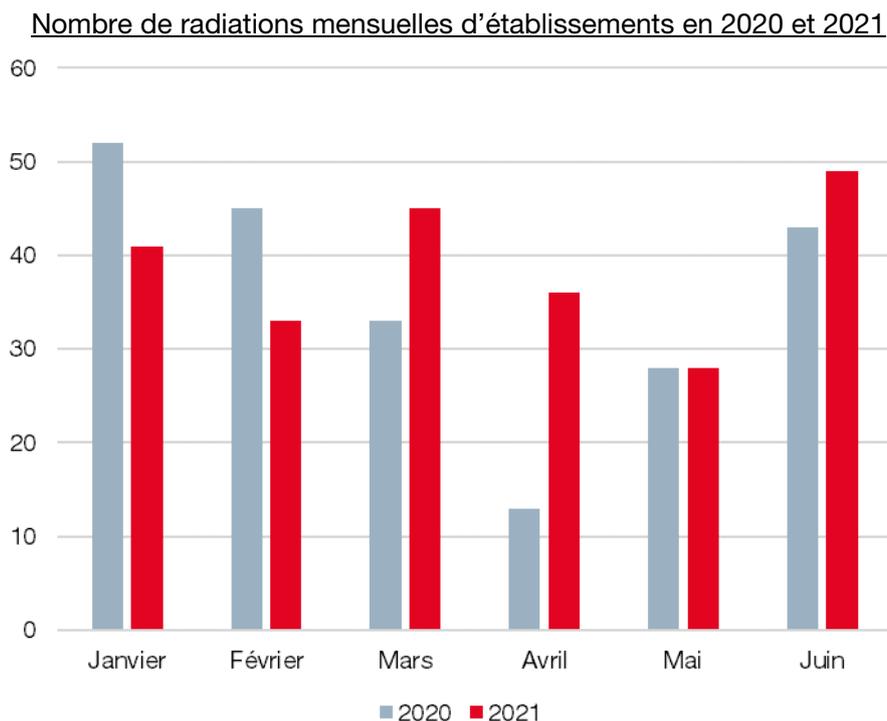
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au deuxième trimestre 2021, trois secteurs représentent 65,3 % des établissements créés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien avec 149 établissements supplémentaires (36,4 %) qui se démarquent nettement, les Autres activités de services avec +61 entités (14,9 %) et le Commerce de gros avec 57 nouvelles entités (13,9 %), soit 267 créations dans ces GSA.

Les Activités immobilières enregistrent 18 créations en moins à juin 2021 par rapport à la même période en 2020. Dans une moindre mesure, le Transport et entreposage connaît également une baisse de créations d'établissements (-6) de même que l'Information et la communication (-4) et l'Hébergement et restauration (-3).

3.2.3 Radiations définitives d'établissements

Le nombre de radiations est en hausse de 8,4% ce semestre par rapport à 2020 à la même période.



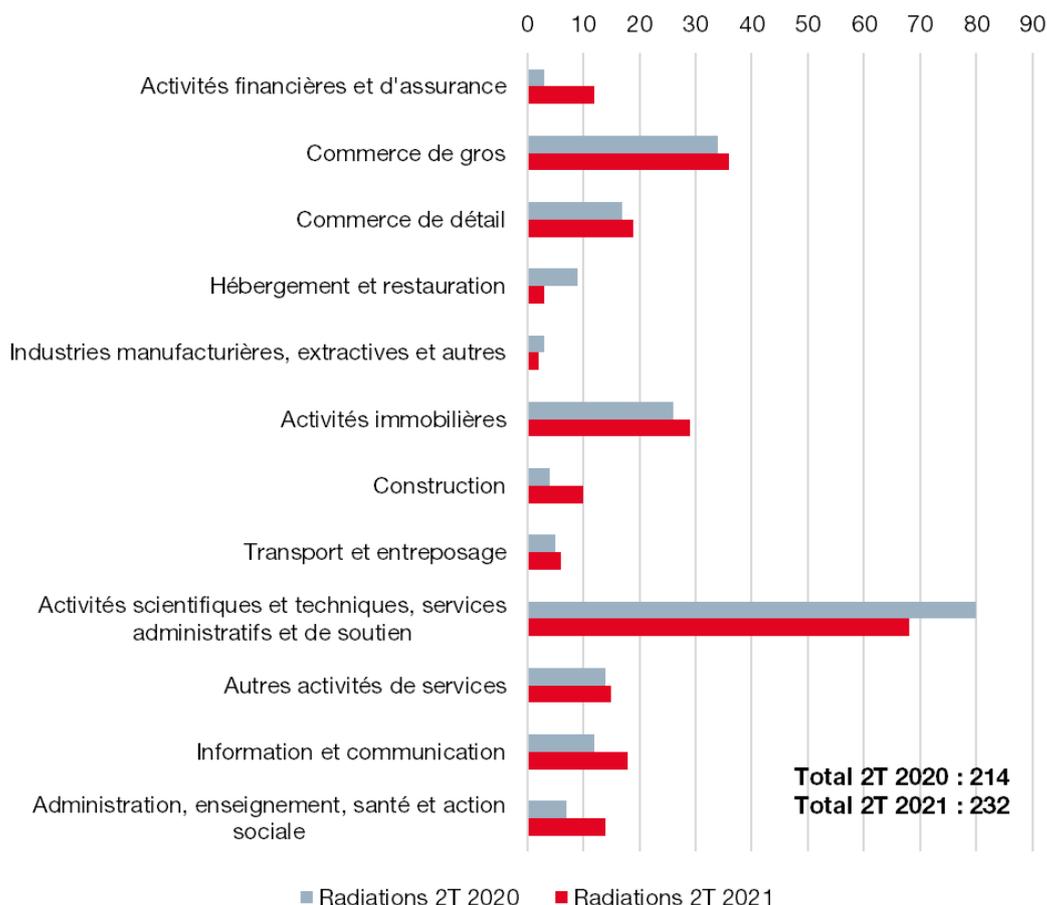
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Entre janvier et juin 2021, 232 établissements ont été radiés. Les mois de mars et juin en enregistrent le plus (respectivement 45 et 49 radiations). Au global, 18 établissements de plus ont été radiés par rapport à 2020.

En comparaison avec 2019, il y a eu moins de radiations (232 radiations en 2021 pour 268 en 2019).

3.2.4 Radiations d'établissements par GSA

Nombre cumulé de radiations d'établissements par GSA au deuxième trimestre 2020 et 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au deuxième trimestre 2021, trois secteurs représentent 57,3 % des établissements radiés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (29,3 %), le Commerce de gros (15,5 %) et les Activités immobilières (12,5 %) soit 133 établissements radiés dans ces GSA.

Les Activités financières et d'assurance enregistrent 9 radiations de plus par rapport à la même période en 2020. L'Information et communication et la Construction ont également vu leur nombre de radiations augmenter (respectivement +6 radiations chacune). A contrario, l'Hébergement et restauration en enregistrent 6 en moins et les Industries manufacturières extractives et autres 1 en moins.

En conclusion, le solde créations – radiations est de +177 cette année contre +147 l'année passée, soit une création nette par jour.

3.3 Hôtellerie

Après avoir été affectés par la pandémie, les indicateurs du tourisme sont légèrement à la hausse ce semestre par rapport à l'année précédente.

Indicateurs hôteliers au deuxième trimestre 2020 et 2021, en cumul

	2T 2020	2T 2021	Variation
Chambres occupées (en nuitées)	102 765	108 686	5,8%
Arrivées personnes	63 036	60 530	-4,0%
% Arrivées Union Européenne	79,6%	86,8%	7,2%
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,3	2,4	4,8%

Les indicateurs hôteliers sont légèrement à la hausse ce semestre par rapport à l'année précédente. Même si les arrivées personnes sont en diminution de 4,0 %, la durée moyenne de séjour a augmenté (+4,8%). Il y a ainsi plus de chambres occupées (+5,8 %).

La part des européens reste majoritaire (86,8 %) en raison des restrictions de déplacement à l'échelle mondiale.

Taux d'occupation¹ hôtelier au deuxième trimestre, en cumul

Taux d'occupation 2T (tous hôtels)	2019	2020	2021
	63,8%	23,5%	25,3%

Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au deuxième trimestre 2021, le taux d'occupation remonte légèrement (25,3 % contre 23,5 % en 2020) mais il demeure largement inférieur à l'avant crise (2019) où il atteignait les 63,8 %.

¹ Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres disponibles

Taux d'occupation mensuels entre 2019 et 2021

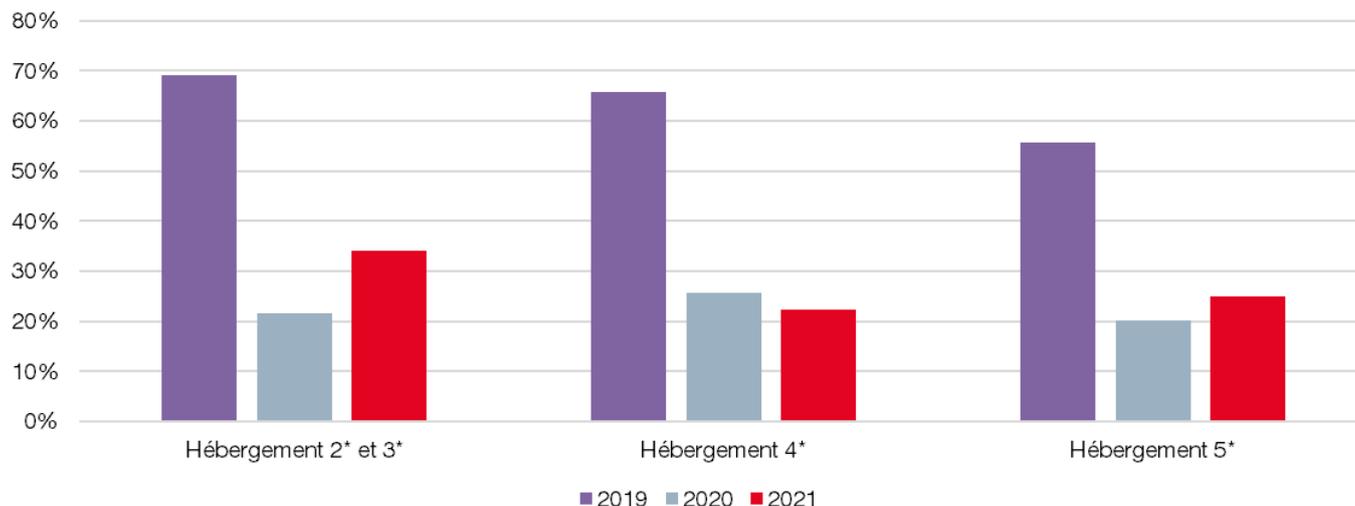


Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

NB : les résidents à l'année des hôtels de la Principauté ne sont pas comptabilisés dans les statistiques mensuelles.

Au niveau mensuel, en 2021, le début de la saison estivale (mai et juin) marque l'augmentation du taux d'occupation (respectivement 33,0 % et 36,3 %) alors qu'il restait entre 16 % et 20 % durant l'hiver. Cependant, malgré cette remontée, le taux d'occupation n'atteint pas son niveau de 2019 où il était entre janvier et juin entre 45,0 % et 82,2 %.

Taux d'occupation par catégorie entre 2019 et 2021 au deuxième trimestre, en cumul



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

L'année 2019 marquait une année importante pour le tourisme en Principauté avec des taux d'occupation élevés au deuxième trimestre (69,2 % pour les hébergements 2 et 3 étoiles, 65,8 % pour les hébergements 4 étoiles et 55,7 % pour les 5 étoiles).

En 2020, à la même période, le taux d'occupation des hôtels chute fortement, pour toutes les catégories. Il ne dépasse pas les 30 %, avec un taux d'occupation maximum de 25,6 % pour les 4 étoiles au deuxième semestre 2020.

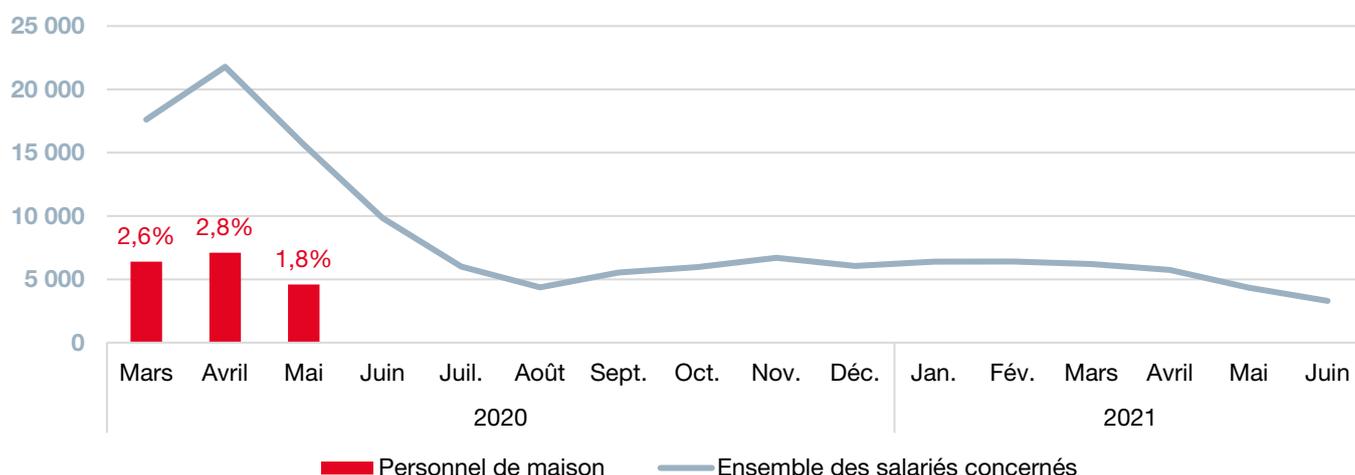
Un an plus tard, une légère hausse du taux d'occupation est observée. Il n'atteint toujours pas son niveau d'avant crise mais reste supérieur à celui de 2020 avec 34,1 % pour les 2 et 3 étoiles, 22,4 % pour les 4 étoiles et 25,0 % pour les 5 étoiles.

4 Emploi

4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)

Mise en place dès mars 2020 afin de faire face aux conséquences économiques et sur l'emploi de la crise sanitaire, la mesure de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. Cependant, depuis le 1^{er} novembre 2020, seules les activités en forte tension ou en tension en raison de la perte de fréquentation ou la suppression d'événements sont éligibles au CTTR, et à condition que l'employeur n'ait pas décidé de procéder à la fermeture de son établissement.

Évolution du nombre de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) et part des personnels de maison



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en avril 2020, 21 777 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) ; parmi eux, 2,8 % étaient des personnels de maison.

NB : les employeurs de personnel de maison n'ont plus été éligibles au CTTR à compter du 1^{er} juin 2020.

En 2020 (à partir de mars), le CTTR a concerné plus de 21 000 salariés du secteur privé au maximum (en avril) et moins de 4 500 personnes au minimum (en août). Après une stabilisation en fin d'année et au début de 2021, la proportion de salariés bénéficiant de ce dispositif n'a cessé de décroître au deuxième trimestre pour atteindre le plus bas niveau de personnes encore concernées par le CTTR en juin : environ 3 300 (soit moins de 6 % de la population salariée globale), dont moins de 300 en chômage total (zéro heure travaillée).

Nombre d'employeurs et de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) selon le GSA en juin 2021

	Nombre d'employeurs	Nombre de salariés
Hébergement et restauration	81	1 925
Autres activités de services	62	330
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	82	287
Commerce de gros	39	225
Commerce de détail	70	180
Transport et entreposage	30	159
Industries manufacturières, extractives et autres	13	83
Information et communication	15	< 50
Administration, enseignement, santé et action sociale	< 10	< 50
Construction	< 10	< 50
Activités immobilières	< 10	< 50
Activités financières et d'assurance	< 10	< 50
TOTAL	406	3 296

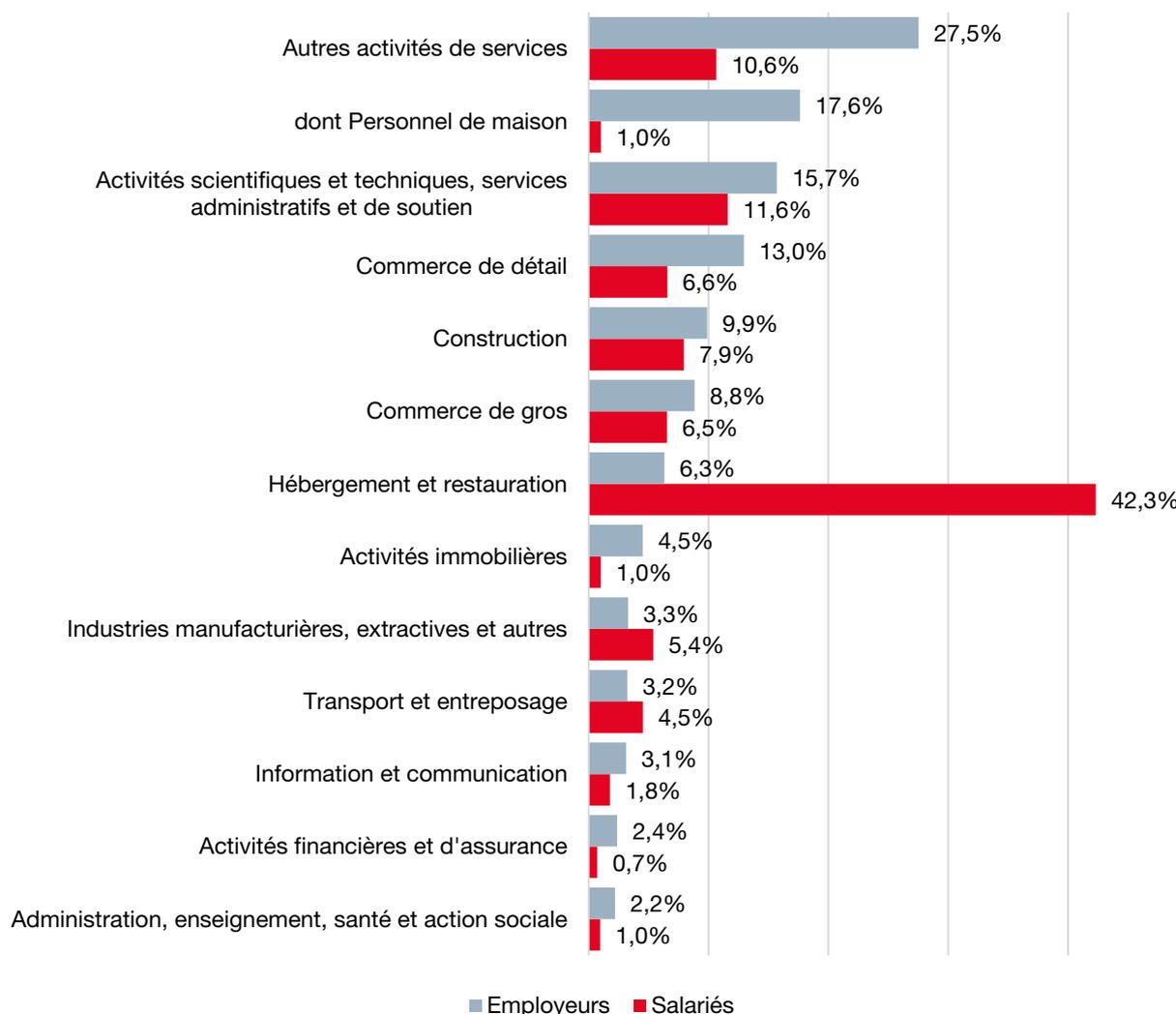
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en juin 2021, 81 employeurs et 1 925 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) dans le GSA Hébergement et restauration.

C'est à nouveau dans l'Hébergement et restauration que l'on compte le plus de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) en juin 2021. Le nombre de bénéficiaires dans ce secteur est toutefois en forte baisse par rapport au trimestre précédent (-2 000 environ par rapport au mois de mars). Le nombre d'employeurs ayant eu recours à ce dispositif dans ce GSA est également en baisse et comparable au Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien.

Sur la période allant de mars 2020 à juin 2021, les demandes de CTTR (qu'il s'agisse d'un chômage total ou partiel) ont été accordées pour 2 942 employeurs du secteur privé, représentant 43 % des employeurs du secteur privé à Monaco. Les Autres activités de services, dont les employeurs ont largement fait appel à ce dispositif au printemps 2020, restent le GSA qui arrive en tête sur l'ensemble de la période en valeur (plus de 800 demandes). En proportion, le secteur de l'Hébergement et restauration est de loin celui qui a eu le plus recours au chômage partiel ou total depuis sa mise en œuvre en mars 2020 (plus de 9 employeurs sur 10 du GSA).

Répartition des demandes de CTTR (partiel ou total) accordées sur la période mars 2020 – juin 2021 selon le GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : parmi l'ensemble des employeurs dont la demande de CTTR a été accordée, 27,5 % relèvent des Autres activités de services ; parmi l'ensemble des salariés placés en CTTR sur la période, 10,6 % font partie de ce GSA.

C'est dans le secteur des Autres activités de services (qui compte notamment les Personnel de maison) que l'on retrouve le plus grand nombre d'employeurs ayant eu recours au dispositif de CTTR sur la période allant de mars 2020 à juin 2021, avec 27,5 % des employeurs de ce GSA qui ont eu une demande accordée (810 demandes dont 519 pour les seuls employeurs de personnels de maison). En termes de main d'œuvre, 42,3 % des salariés de l'Hébergement et restauration ont bénéficié d'un chômage total ou partiel sur la même période, soit 2 points de plus qu'en mars 2021. Dans tous les autres GSA, la part de salariés concernés par le CTTR reste stable ou est en légère baisse par rapport au trimestre précédent.

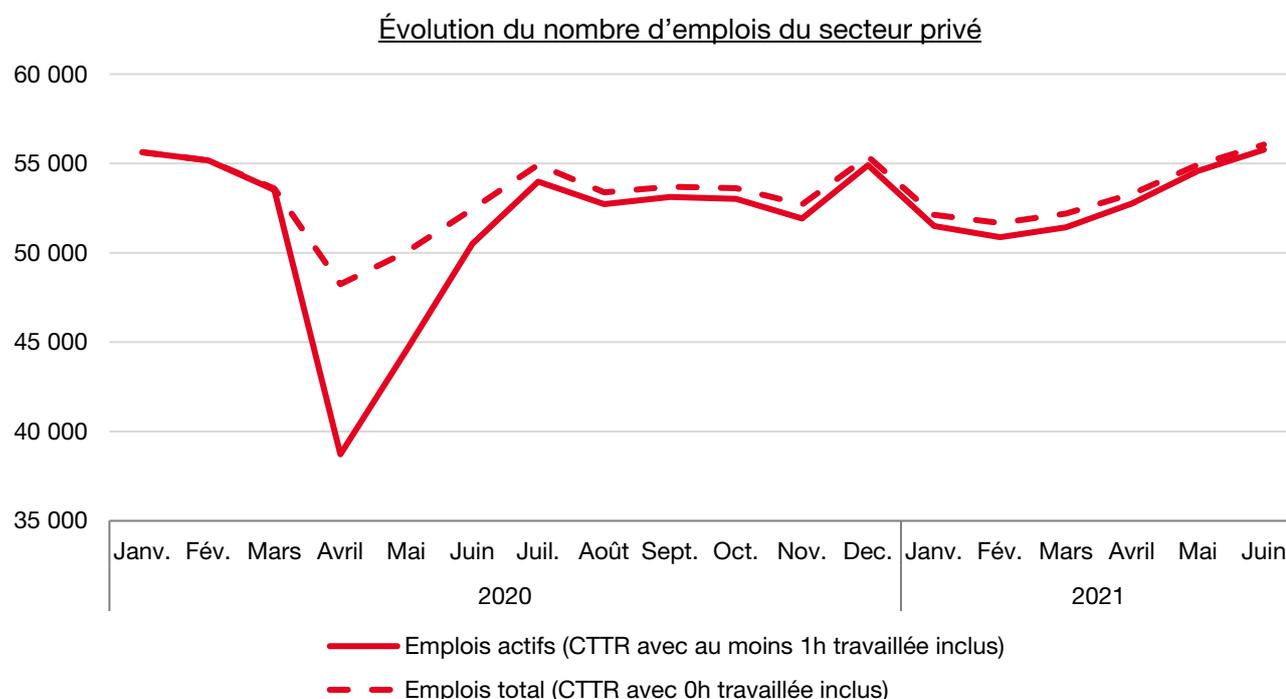
L'Administration, santé et action sociale et les Activités financières et d'assurance restent les secteurs qui ont le moins fait appel au dispositif de CTTR depuis mars 2020, concernant moins de 1 % des employeurs et moins de 3 % des salariés sur la période.

4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé¹

4.2.1 Emplois

Dans la suite des analyses, la notion d'emplois « actifs » est utilisée pour distinguer, au sein de l'emploi total, les postes occupés par des salariés mis au chômage total temporaire. Ainsi, les emplois actifs correspondent à ceux pour lesquels il y a au moins une heure travaillée au cours du mois considéré.

Le nombre total, quant à lui, inclut tous les emplois, y compris ceux en CTTR (qu'il soit partiel ou total), afin de visualiser la perte sèche d'emplois sur la période.



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

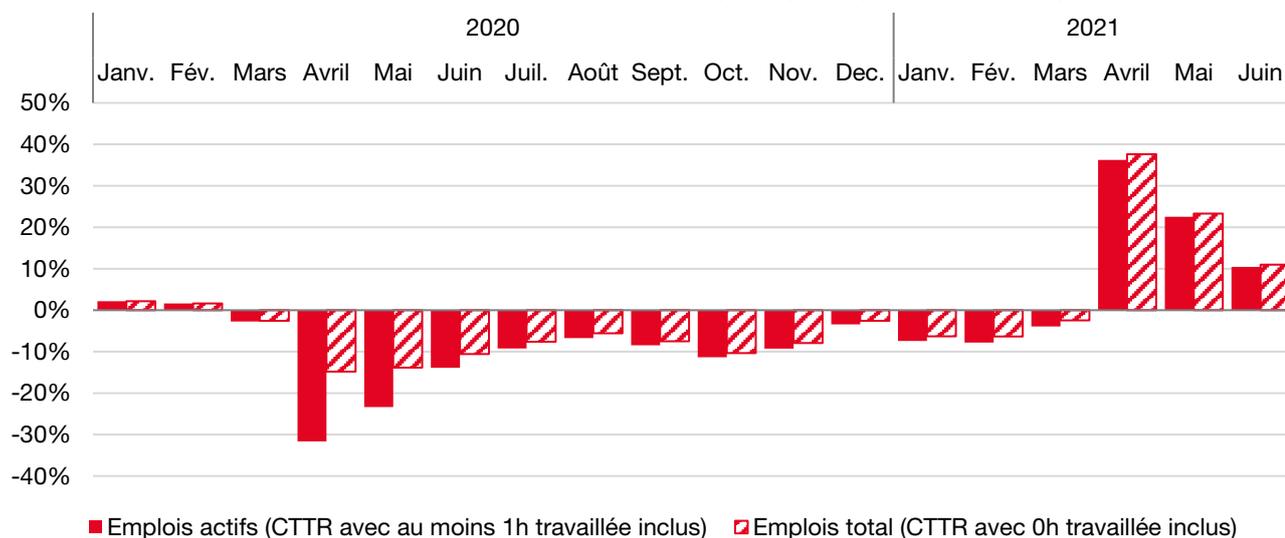
Lecture : en avril 2020, le secteur privé compte 48 234 emplois, dont 38 808 qui sont considérés comme « actifs » (au moins une heure travaillée).

Le contexte du deuxième trimestre 2021 est bien différent de celui de l'année précédente et des mesures alors en place pour lutter contre l'épidémie de COVID-19. Pour rappel, la première partie de l'année 2020 a notamment été marquée par la mise en place d'une période de confinement strict pendant un quart du semestre.

Après avoir reculé en tout début d'année 2021, le nombre d'emplois du secteur privé a augmenté de manière constante sur le premier semestre et dépasse le niveau de 2020 (bien qu'étant toujours inférieur à 2019). Dans le même temps, la part des emplois totalement soutenus par le CTTR (zéro heure travaillée) n'a cessé de se réduire et, en juin 2021, moins de 300 emplois sont encore concernés par ce dispositif (ce qui représente 0,5 % du total des emplois du privé).

¹ Les statistiques relatives à l'emploi salarié du secteur privé sont issues des données des Caisses Sociales de Monaco transmises à l'IMSEE.

Taux de variation des emplois du secteur privé par rapport à l'année précédente



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

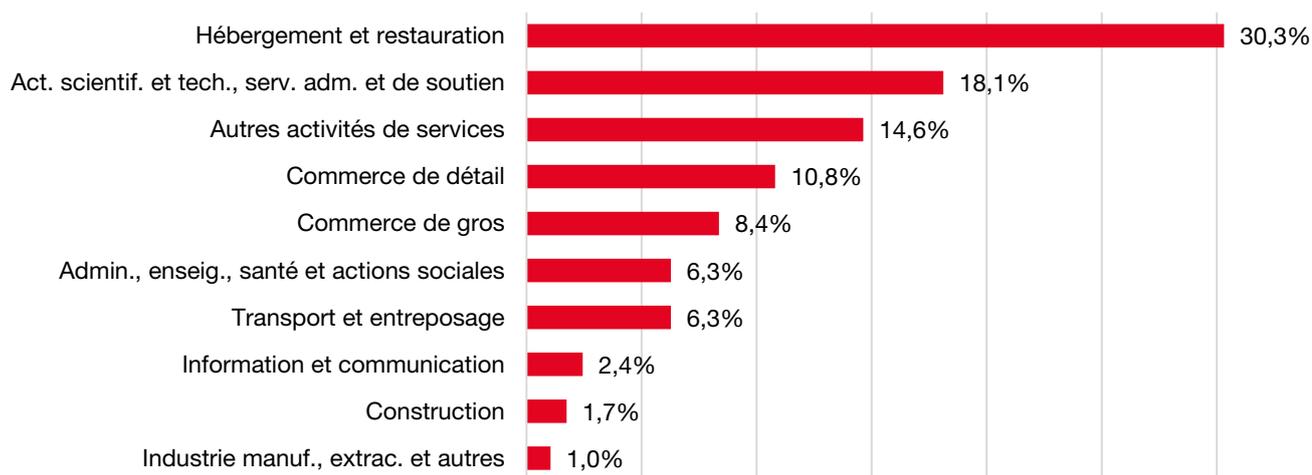
Lecture : en avril 2020, la variation entre le nombre d'emplois mensuel réellement actifs (hors CTTR) est de -31 % par rapport au mois d'avril de l'année précédente (barre rouge) ; pour la même période, la variation entre le nombre d'emplois total (CTTR inclus) est de -15 % (barre hachurée).

L'emploi du secteur privé ayant fortement chuté au printemps 2020 en raison de la crise sanitaire, on observe un taux de variation du nombre d'emplois très important entre les deuxièmes trimestres 2020 et 2021 (+36 % d'emplois actifs pour le mois d'avril par exemple), alors que les indicateurs restent malgré tout en-dessous de niveau de 2019. Ainsi les résultats de ces deux années doivent-ils être confrontés avec prudence au vu des conjonctures très différentes.

4.2.2 Emplois en CTTR total (zéro heure travaillée)

En juin 2021, dix GSA sur douze sont représentés parmi les moins de 300 emplois totalement soutenus par le CTTR (zéro heure travaillée sur le mois).

Répartition des emplois en CTTR avec zéro heure travaillée en juin 2021 selon le GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

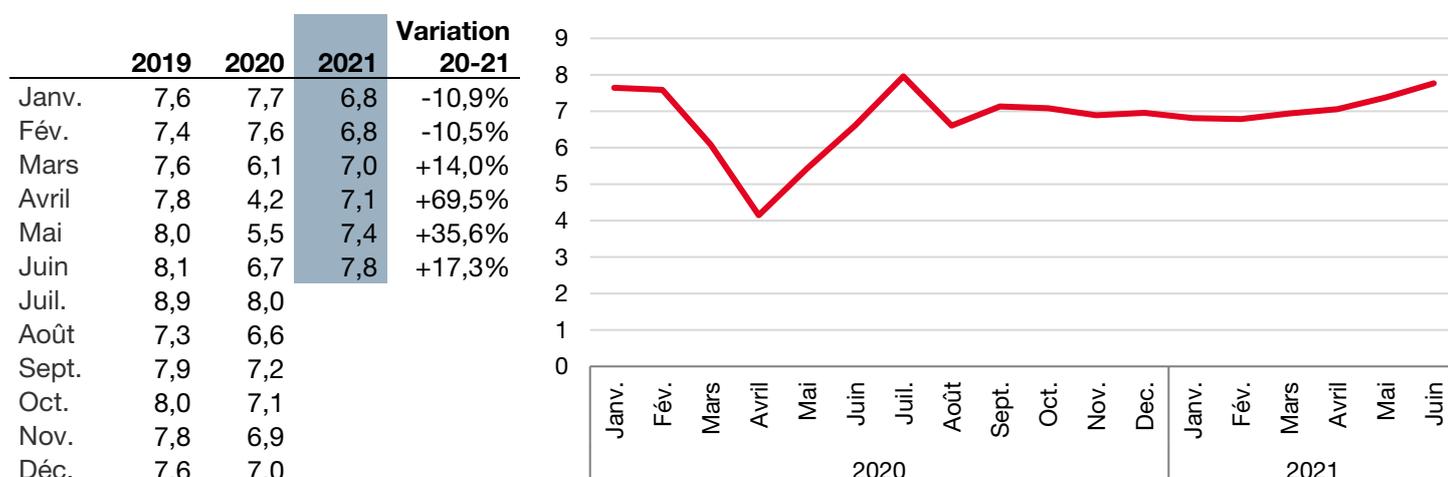
Lecture : 30,3 % des emplois en CTTR total (0h travaillée) relèvent du GSA Hébergement et restauration en juin 2021.

Plus de 30 % des emplois en chômage total relèvent de l'Hébergement et restauration en juin 2021, soit 10 points de moins qu'au mois de mars. Viennent ensuite les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien et les Autres activités de services. À nouveau, ni les Activités financières et d'assurance ni les Activités immobilières ne sont concernées par le CTTR total à la fin du semestre.

4.2.3 Heures travaillées

Là encore, la comparaison des heures travaillées dans le secteur privé entre 2020 et 2021 doit être faite en tenant compte des différentes situations économiques et sanitaires.

Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées dans le secteur privé



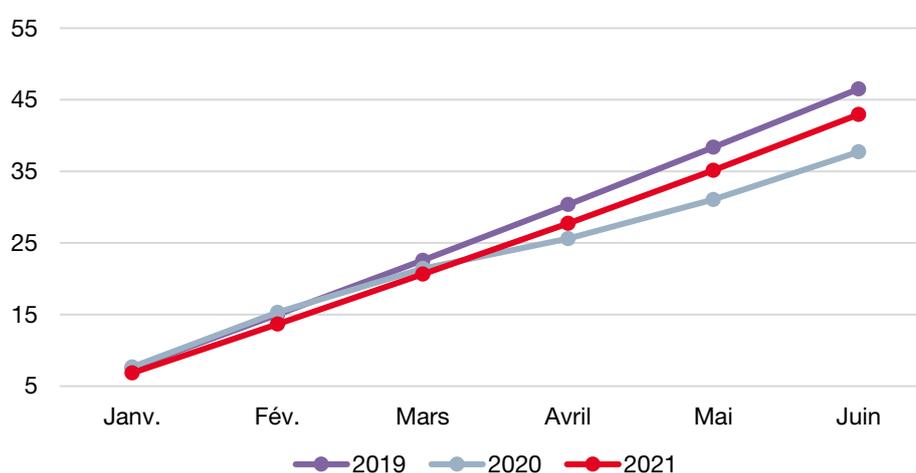
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Unité : million d'heures

Lecture : sur le mois de juin 2021, le nombre d'heures travaillées est de 7,8 millions, contre 6,7 millions en juin 2020 (soit une évolution de +17,3 % entre les mois des deux années).

À partir de mars, le nombre mensuel d'heures travaillées en 2021 est en très forte hausse par rapport à l'année précédente, particulièrement au mois d'avril qui constituait le pic de la crise en 2020 (+69,5 % d'heures travaillées entre les mois d'avril des deux années). En juin 2021, le volume horaire travaillé compte près de 8 millions d'heures sur le mois, se rapprochant ainsi du niveau de 2019 à la même période (8,1 millions).

Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées cumulées



Unité : million d'heures

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : sur la période allant de janvier à juin 2021, le nombre cumulé d'heures travaillées est de 42,9 millions, contre 37,7 millions sur la période janvier à juin 2020.

Le nombre total d'heures travaillées sur le premier semestre 2021 s'élève à près de 43 millions en cumul, soit environ 5 millions d'heures en plus que sur la période de janvier à juin 2020, mais 3,5 millions de moins qu'en 2019.

Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Septembre 2021

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

www.imsee.mc

